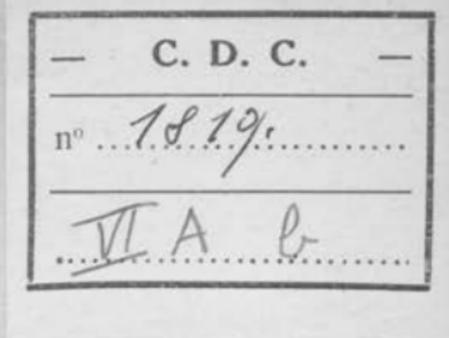
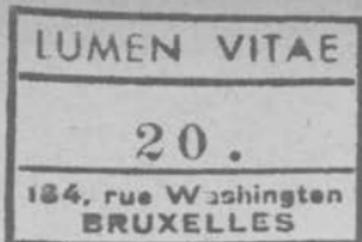
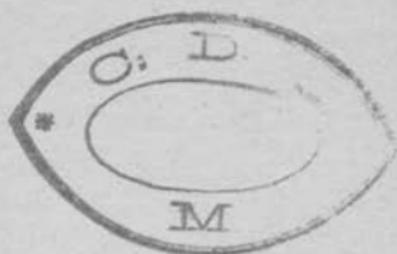


20



UN
PROGRAMME
D'APOSTOLAT LITURGIQUE



POUR L'APOSTOLAT LITURGIQUE

UN
PROGRAMME

PAR

l'Abbé PAUL BAYART



ÉDITIONS CASTERMAN

66, RUE BONAPARTE, PARIS (6^e)

TOURNAI (BELGIQUE)

— 1936 —

NIHIL OBSTAT :

Lille, le 22 Juin 1936

L. PRÉVOST, c. d.

IMPRIMATUR :

Lille, le 24 Juin 1936

P. DUTHOIT, v. g.



2016/1127
CKA 017

UN

PROGRAMME

D'APOSTOLAT LITURGIQUE

PREMIÈRE PARTIE

NOTIONS FONDAMENTALES

I. — LITURGIE ET APOSTOLAT LITURGIQUE

Il est impossible de supposer que dans une religion, quelle qu'elle soit, le culte ne figure pas au nombre des choses essentielles. Lorsqu'il s'agit de l'Église catholique, on ne saurait hésiter : assurément notre culte est bon, il est vrai, il est saint, il est sanctifiant. Si l'on considère la place que l'Église, dans l'ensemble de son activité, assigne à l'exercice du culte, le soin avec lequel elle règle cet exercice, les obligations auxquelles elle astreint sur ce point ministres et fidèles,

il devient évident qu'elle considère comme indispensable à la pleine réalisation de sa mission, de son œuvre, ce culte, et ce culte accompli selon l'ordre qu'elle lui trace. L'Église pense et professe que ce culte, son culte public et officiel, est un des moyens par lesquels elle peut et doit *mener les âmes à Dieu*, selon la voie marquée par Dieu. « Par la liturgie nous sommes joints avec Dieu », dit S. S. Pie XI. Unis vraiment, par le Sacrifice et la prière, par les sacrements, par toutes les interventions sanctifiantes des rites ecclésiastiques. En outre, comme nous le verrons, l'Église exerce dans la liturgie et par la liturgie son magistère doctrinal; de plusieurs façons la liturgie est un enseignement; c'est, à vrai dire, la forme courante et pratique de l'enseignement de l'Église. Enseignement et, peut-être plus encore, pédagogie, éducation, formation.



Il faut *bannir toute équivoque*. Nous ne pouvons espérer aucun fruit de l'apostolat liturgique; il est même vain, voire dangereux, d'entreprendre une action dans ce sens, tant qu'il reste dans les esprits quelque désaccord sur les définitions, sur la signification des mots, sur la valeur des termes qui se trouvent employés, notons-le bien, non seulement dans le langage des spécia-

listes, mais aussi et surtout dans des documents importants qui font loi. Il est nécessaire qu'on s'entende, que ceux qui parlent et ceux qui écoutent, ceux qui écrivent et ceux qui lisent, ceux qui croient devoir discuter et critiquer comme ceux qui prennent à cœur d'exposer et de convaincre, emploient la même langue et que les mêmes mots éveillent en eux les mêmes idées.

Cérémonies, ordonnance extérieure des solennités, détail matériel des rites, lois de l'étiquette, prescriptions rubricales : oui, tout cela se rapporte à la liturgie, appartient à la liturgie, est compris dans la liturgie, comme un élément, d'ailleurs indispensable, mais d'importance très variable. Il se fait parfois que de l'observation d'une rubrique dépend la validité d'un acte; mais il arrive aussi que la rubrique fixe une simple convention sur un détail sans conséquence grave. Sans doute nous tenons que de toute façon la parfaite observance rubricale assure la meilleure efficacité et, comme on dit en style d'affaires, le plein rendement des rites sacrés; nous reviendrons plus loin sur ce point. Mais après tout, la liturgie n'est pas le code des cérémonies.

C'est le culte, en lui-même; le culte officiel de l'Église, pris dans ses éléments internes et constitutifs, et avec tout ce qu'il suppose, tout ce qu'il entraîne, tout ce qu'il met en branle et tout ce

qu'il produit; ce qu'il est en son essence, dans sa réalité profonde.

Essayons de bien comprendre.

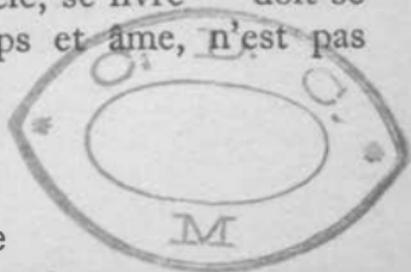
* * *

Toute la liturgie est acte, — ...*ourgia*, *opus*, œuvre —, quelque chose qui se fait. Elle est nécessairement acte extérieur, sensible : parole et geste associés. Mais cette activité extérieure, la seule que puissent saisir les lois et règlements, n'est pas supposée vide, dépouillée de pensée et de mouvement intérieur, telle enfin qu'elle doive être taxée d'insincérité, d'hypocrisie, au moins de pur formalisme. Non; il n'y a aucune participation vraie à quelque liturgie que ce soit, il n'y a aucune liturgie possible, sans un minimum d'application de l'esprit, sans attention, sans intention, sans correspondance de l'âme. Toute l'organisation de la liturgie tend à exciter dans l'âme ces sentiments, ces pensées, ces volontés, ces élans vers Dieu, tous ces actes de vie intérieure qui sont requis pour une religion vraie. Allons plus loin. Opposer culte extérieur et intérieur est un artifice de logique. En fait, il n'y a ni culte ni liturgie qui ne soient qu'au dehors, car alors ils ne seraient rien. Disons donc que le culte, à cause de la nature de l'homme, à cause des exigences de notre condition sociale, — exigences plus pressantes du fait que nous

formons une Église et l'Église du Christ, — doit comprendre des actes extérieurs et de caractère social, et en même temps des actes intérieurs qui correspondent à l'appel du dehors. En d'autres termes, les paroles et les gestes interviennent ici comme des signes qui évoquent et causent d'une certaine manière l'activité de l'âme. C'est cet ensemble, cette totale activité de vie, cette réalité concrète, que nous appelons culte ou liturgie. Si l'on veut parler moins absolument, il faut au moins reconnaître que tout ce qui appartient à l'extérieur du culte — *cultus exterior* — est un moyen, pratiquement nécessaire, de déterminer en nous les actes intérieurs — *cultus interior*, le dedans du culte — qui constituent la réalité du culte. A considérer les choses de cette façon, il faut encore en venir à reconnaître qu'il est impossible, dans le domaine pratique de l'apostolat liturgique, de séparer le moyen du but auquel il est ordonné, les causes de leur résultat normal.

Bref, l'apostolat liturgique ne peut avoir pour objet — ni exclusif, ni principal — le zèle des formes. Son objet — primaire et indirect — est d'aboutir à mieux assurer *l'activité interne*, spécifiquement chrétienne et catholique, que l'Église appelle son culte, sa liturgie; une réalité.

Car cette activité religieuse à laquelle, dans la liturgie, l'homme, le fidèle, se livre — doit se livrer — tout entier, corps et âme, n'est pas



encore le but et le résultat derniers. « Par la liturgie nous sommes joints avec Dieu ». Il y a donc dans l'exercice du culte, outre ce que nous y apportons, une activité qui dépasse le fait humain, une activité proprement surnaturelle, de l'ordre de la grâce. Cet élément surnaturel est en définitive la réalité — *res* — du culte. Les Pères de l'Église et les textes mêmes de la liturgie considèrent que ces deux éléments — notre activité cultuelle et la réalité de la grâce produite — ne font qu'un; que le culte, ou la liturgie, consiste en l'accord indispensable, normalement assuré et qui ne manque jamais que par notre faute, de ces deux éléments, qui se nomment dans la langue ecclésiastique l'acte et le fruit, le mystère et l'effet, notre dévotion et l'acceptation divine, le signe et la réalité.

C'est ce point de vue et cette conception qu'il faut tenir quand on parle de la liturgie et quand on en fait l'objet d'un apostolat. Quand nous distinguerions les deux éléments comme cause et effet; que nous appellerions culte et liturgie notre activité et résultat de la liturgie la grâce que nous y puisons; il resterait toujours que, la liturgie étant ordonnée à notre union avec Dieu, à notre sanctification, à une certaine union et sanctification déterminée, et à rien d'autre comme but ultime, l'apostolat liturgique a pour but et pour objet — voilà notre définition — de travailler à assurer plus largement et plus

profondément cette *sanctification* du peuple chrétien; telle qu'elle naît de la liturgie comme de sa source; *dans le sens de la liturgie* et par les moyens mêmes qu'emploie la liturgie.

Ainsi comprise, la liturgie n'est pas toute la religion, toute la vie chrétienne, toute la piété, toute la vertu, tout le devoir, toute la sainteté; mais elle est mêlée à tout cela, au moins comme source indispensable de grâce, et de plusieurs autres manières. Ce que nous comprendrons mieux après avoir considéré un des caractères les plus importants de la liturgie.



Liturgie veut dire culte public, activité religieuse officielle. La liturgie de l'Église est donc — selon la définition maintenant courante — le culte public *officiel* de l'Église.

On a déjà dû comprendre que ce qualificatif d'*officiel* n'a point ici un sens péjoratif. C'est tromper le monde que de présenter la liturgie, sous prétexte qu'elle est officielle, comme quelque chose de protocolaire, à quoi il faut se résigner, mais qui gêne et contraint, sans dilater la vie.

Non. Officiel : c'est-à-dire que l'Église reconnaît que dans la liturgie elle s'acquitte de son office, de sa charge, de sa fonction, qui certes ne peut être une pure fonction d'étiquette!

Officiel : c'est-à-dire que l'Église prend à son compte la liturgie, la donne comme sienne et y engage sa responsabilité; d'où pour nous, garantie de rectitude et d'efficacité; et cette garantie, en matière de culte n'est que là, du moins à ce point. Officiel : c'est-à-dire encore que dans la liturgie c'est l'Église, comme société et comme société du Christ, qui intervient et agit en ses membres : chaque messe est le Sacrifice de l'Église; les sacrements sont les sacrements de l'Église; l'office divin est prière de l'Église. Dans tout ce qui est liturgie, l'Église et par conséquent le Christ interviennent solidairement comme ministre principal et chaque membre de l'Église est, à divers degrés, ministre uni au Christ : cela, moins dans le dehors du culte, où c'est pourtant bien marqué, que dans la réalité du dedans; de là la valeur et la force de la liturgie. C'est pourquoi dans la liturgie, ce qu'il faut considérer ce n'est pas l'intérêt du spectacle et la beauté du décor, mais d'abord le fait essentiel de l'Église agissante, offrante, priante, enseignante.

Comme nous n'écrivons pas ici un traité, et qu'il s'agit seulement de fixer quelques points pour justifier le but et la méthode de l'apostolat liturgique, deux conclusions, tirées de ce qui vient d'être rappelé, suffiront provisoirement; elles seront reprises et précisées dans les chapitres suivants.



De toute façon, tout acte de la liturgie est de soi public, en ce sens qu'il s'accomplit officiellement au nom de toute la société qu'est l'Église. Un prêtre, se trouverait-il seul à accomplir tel acte prévu par la liturgie, sans assistance, sans témoin : cet acte demeurerait encore public de sa nature, engagerait toute l'Église, arriverait à Dieu comme venant de l'Église.

L'Église, en fait, c'est nous tous qui en faisons partie et la composons. Chacun de nous donc participe à chaque acte de la liturgie, qu'il y pense ou non, à chaque messe, à chaque heure de l'office, à chaque supplication liturgique.

Mais la tendance normale, l'exigence vitale de la liturgie, c'est que *la participation des fidèles* soit le plus possible effective et actuelle. Il y a une mesure; mais il est inadmissible que l'ensemble des fidèles laisse les ministres sacrés s'occuper seuls de la liturgie, eux s'en désintéressant. La liturgie doit être une réalité, une vie, une sanctification, et cela n'est possible que si chaque membre de la société y exerce en fait son rôle — pour autant qu'il y est appelé — au dehors et au dedans, de corps et d'âme, et dans le plan de l'opération surnaturelle.

C'est pourquoi tout l'agencement de notre culte est conçu pour cette *collaboration*. Ni la

messe, ni les sacrements, ni les offices ne sont organisés pour être « suivis », mais pour être agis et vécus. Chaque rite est un drame — au sens d'œuvre — où le fidèle est acteur. Le moins qui affirme cette participation, c'est le dialogue et souvent l'intervention d'une masse chantante, non par distraction ou pour occuper le temps, mais parce que ce dialogue et ce chant font avancer l'action et constituent un des éléments de cette action même. La collaboration s'affirme par des actes : telle, à la messe, la communion; nous en reparlerons.

En somme, pour tout ce qui relève de la liturgie, il faut abandonner les formules de passivité et d'individualisme, et donner comme mot d'ordre de l'apostolat liturgique ces formules antiques et claires, que Pie X nous a d'ailleurs imposées : participer, faire sa part, agir.

A telle ou telle époque, par exemple au temps du protestantisme et même à une période antérieure, ces mots qui soulignent l'activité du peuple chrétien dans la liturgie, ont été plutôt évités; ils auraient pu égarer les fidèles exposés alors aux erreurs des hérétiques qui niaient le sacerdoce hiérarchique et attribuaient à chaque croyant l'exercice du ministère sacerdotal. Un tel danger n'existe plus parmi nous. Il faut réagir au contraire contre le manque de foi, la diminution de l'esprit surnaturel, contre ce naturalisme qui nous empêche de réaliser les

aptitudes infuses en nous par le baptême, caractéristiques de notre état de chrétiens : aptitudes à offrir, à prier en tant que *membres du Christ*, en tant qu'Église du Christ. Ces vérités de la foi devront être rappelées et inculquées fortement aux fidèles : rien n'y servira mieux que la pratique de la liturgie.

* * *

Le culte public, en fait, déborde largement dans son exercice la stricte notion de culte, si par culte on veut entendre seulement l'hommage d'honneur et de supplication que l'homme doit à la Divinité.

Dans le concret, dans la vie courante de l'Église, la liturgie est sanctification, aussi totale et aussi puissante que possible, en l'espèce. Nous l'avons déjà dit; reprenons seulement cette observation pratique — autre directive pour notre apostolat — que la liturgie, exercée comme elle doit l'être, est pour tous ceux qui y participent comme il faut, *éducation et formation*; ou, comme l'enseigne Pie X, « source principale et nécessaire du véritable esprit chrétien ».

De sa nature même, un culte vivant met en branle les plus hautes vertus. Notre liturgie — non recueil de rubriques, mais le culte catholique en acte — appelle et exige l'exercice actuel des vertus théologiques; elle est, à vrai dire, acte de foi, d'espérance et d'amour; d'amour de Dieu et,

nous le verrons, d'amour du prochain. La liturgie, en maintes occasions, s'emploie à nous faire pratiquer, à nous recommander au moins, les vertus morales — pourvu qu'on prenne au sérieux les textes liturgiques.

En outre, dans sa sagesse pratique, l'Église profite des assemblées du culte pour nous dispenser un enseignement et une éducation, qui ne sont pas seulement « à l'occasion » de la liturgie, mais qui sont un des objets de la liturgie, une des manières dont elle nous joint avec Dieu.

Dans la liturgie, les vérités révélées nous sont enseignées non seulement sous la forme d'exposés, comme dans les lectures, épître, évangile; mais dans toutes les prières, sur lesquelles doit se régler notre foi et se former notre conduite. La liturgie, en maîtresse authentique, nous apprend à prier, à penser, à agir. En même temps que la direction, elle nous communique *la force pour accomplir* ce qu'elle nous propose.

C'est donc là que l'Église nous forme à la vie chrétienne, et nulle part ailleurs d'une manière plus pressante et plus efficace, — si nous voulions! Cette éducation devra être, d'une part, préparée, facilitée; d'autre part, complétée, précisée, mise au point pour chacun d'entre nous; alors interviendront plusieurs pratiques, personnelles ou collectives, d'ascétisme, de méditation, de prière; mais le fond, les grandes lois et les grandes forces nous viendront de la liturgie. Cela avec une sûreté

inégalable, garantie par le fait que l'Église, dans la liturgie, exprime sa pensée, et qu'elle y met le meilleur de son autorité éducatrice. Faut-il le répéter? Ce n'est pas dans tel ou tel détail des rubriques, exclusivement, que nous irons chercher ces leçons de vie chrétienne; mais dans les actes essentiels plus que dans les textes, et dans les textes plus que dans le décor.

* * *

Ainsi et en définitive, la liturgie doit avoir pour effet de nous former *au sens de l'Église*, au sens catholique. A notre époque, un tel résultat, s'il pouvait se généraliser, serait immense. De quoi souffrons-nous? Devant les enseignements et les directions de l'Église, on demeure dans l'ignorance, on reste indifférent, on s'en tient chacun à son idée. Il nous manque l'esprit de corps et jusqu'à la notion de la fraternité qui nous unit dans le Christ. Le Christ et sa doctrine et sa vie dans nos âmes ne sont pas pour nous des réalités sur lesquelles nous croyons devoir nous régler. Mais laissez agir la liturgie; prenons au sérieux notre culte; croyons que ce qui s'y fait et ce qui s'y dit, c'est vrai : et il est impossible que sous cette influence, à cette lumière, sous l'empire de telles forces, notre peuple chrétien — et d'abord l'élite qui vivra de la liturgie — ne se débarrasse pas rapidement de ces ferments

anti-chrétiens et anti-catholiques qui nous ravagent, et ne se pénètre pas, de plus en plus, du véritable esprit chrétien. Alors, quel renouveau ne devons-nous pas espérer!

L'apostolat liturgique? Faire reflleurir l'esprit chrétien, grâce à la pratique intelligente et convaincue de notre culte, dans le vrai sens de l'Église.

Maintenant, précisons. Nous réservons pour une seconde partie l'indication de quelques objectifs pratiques. Pour le moment, il s'agit de fixer les idées et de voir en grand les résultats à obtenir. Adoptons, pour la commodité de l'exposé, une formule : des actes, des textes, un décor. Dans cet ordre, parce que nous sommes dans l'étude théorique. En fait, on se servira de l'influence du décor sur la sensibilité pour passer à l'intelligence des textes et aboutir à une activité liturgique profonde et totale. Les trois éléments qui composent la liturgie se mêlent et s'associent pour concourir à la formation de l'esprit chrétien, dans le champ et selon les ressources propres de la liturgie. Certains se plaignent que notre culte soit pour eux comme figé, chose morte; qu'il leur demande des attitudes, qu'il leur mette sur les lèvres des paroles, qui manquent de sincérité. C'est qu'ils ne le vivent pas, qu'ils n'y agissent pas, qu'ils ne s'y laissent pas former. *La sincérité*, ici, ne consiste pas à dire et à faire ce qui nous vient de nous; elle est de nous pénétrer

vraiment de la religion du Christ, dans le culte de l'Église. Les chapitres qui vont suivre pourront montrer ce qu'est cette vie, pleine et sincère, de la liturgie catholique et à quoi — et comment — doit aboutir l'apostolat liturgique.

II. — DES ACTES

Notre principe sera donc que la liturgie est action : quelque chose qui se fait, que nous faisons, nous les fidèles avec les prêtres, comme les prêtres avec nous; alors même qu'il semblerait d'abord que nous n'avons, comme dans les sacrements, qu'à recevoir. On se rendra vite compte que cette réception n'est pas toute passive, loin de là. Il faut donc que l'apostolat liturgique aboutisse à ce résultat que les fidèles tiennent en pleine conscience *leur rôle d'acteurs* : cela, dans la mesure exacte, mais dans toute la mesure où la liturgie demande leur concours actif.

Remarquons bien quelques caractères, au moins, de cette activité.



Les rites liturgiques s'accomplissent normalement au sein d'une assemblée, ou en relation avec une assemblée : c'est ainsi qu'ils nous apparaissent œuvre publique. Cela, même quand il

s'agit de rites très simples ou quand de fait manque la réunion des fidèles en plus ou moins grand nombre. Dans ces cas, l'assemblée existe, pour ainsi dire, de droit. En règle presque absolue, tout se dit, tout se fait, même en présence de peu de personnes, même quand le ministre sacré se trouverait seul, comme si l'assemblée des fidèles était vraiment réunie; la messe, l'office divin, pour ne prendre que ces exemples, gardent toujours les mêmes rites, les mêmes textes au pluriel, indépendamment du nombre des assistants. Il n'y a pas lieu de nous étendre ici sur la démonstration de cette vérité, non plus que sur les distinctions et précisions qu'on pourrait apporter. Le principe est d'ailleurs incontesté : la liturgie suppose assemblée, tout s'y fait « *en esprit d'assemblée* ».

Dès lors, la première chose qu'il faut faire comprendre aux fidèles, quand on veut leur expliquer le sens de la liturgie, c'est qu'ils y constituent une assemblée. Cela au sens actif des mots « constituer une assemblée. » Ce qu'ils font, ce qu'ils doivent faire d'abord, leur démarche initiale, leur acte primordial, c'est se mettre en assemblée. Non pas matériellement, par le seul fait de se trouver groupés dans une même enceinte; mais formellement, par un esprit d'activité collective. Ce n'est point assez. L'assemblée liturgique n'est pas d'ordre naturel, elle est assemblée de l'Église. D'où ces trois notes :

assemblée de prière et de sanctification, où tout est mis en commun et d'où est banni le « chacun pour soi »; assemblée hiérarchique, dont l'unité, la valeur, la vie, de toutes façons, sont assurées par la direction et l'action de l'autorité catholique; assemblée mystique des membres du Christ unis à leur Chef, pour signifier formellement et réaliser le corps mystique du Christ.

Toute l'activité des fidèles dans la liturgie doit être marquée de ces trois notes, se maintenir dans ce sens, aboutir à développer cet esprit de corps. Le caractère hiérarchique et le caractère mystique de l'assemblée, bien que tout à fait essentiels, ne doivent être ici qu'indiqués : l'apostolat liturgique devra sans doute insister constamment sur ce point; mais il ne dispose pas de recettes immédiatement pratiques pour faire pénétrer ces convictions dans les âmes; ce sera plutôt le résultat d'une éducation chrétienne générale, qui relèverait de la pastorale et de la catéchistique. Cependant on remarquera que la participation active, profonde et soutenue, à la liturgie doit presque infailliblement amener les fidèles à prendre conscience de leur union nécessaire à la hiérarchie, de leur union vitale dans le Christ.

En effet, et ici l'apostolat liturgique a libre carrière, si les fidèles agissent vraiment en esprit d'assemblée, il ne peut se faire qu'ils n'aboutissent point, sous l'influence directe et par les effets

indirects de la liturgie ainsi pratiquée, à posséder pleinement le sens de l'Église et le sens du Christ.

C'est pourquoi nous nous appliquerons à obtenir par tous les moyens raisonnables *qu'ils agissent vraiment en commun* dans tous les exercices de la liturgie. On leur recommandera, par exemple, d'éviter alors les manifestations de piété individuelle; de pratiquer le chant collectif; de donner toute leur attention à ce qui se fait et à ce qui se dit; de chercher leur édification vraie dans la pratique du missel et des livres liturgiques. On leur demandera de se conformer aux attitudes et mouvements collectifs en rapport avec les actes liturgiques, au lieu de penser surtout à leur commodité. On les amènera à préférer toujours, en cas de libre choix ou de concurrence, à toutes pratiques individuelles les actes du culte public; parmi ces actes, à préférer ceux qui sont fréquentés de plus nombreux fidèles : la messe qui groupe la paroisse à celle où on est seul, la communion générale à celle où on est « tranquille », et comme on l'a dit, le banquet familial au service par petites tables. Il y a un temps pour tout; il y a un temps pour la dévotion privée, pour la prière solitaire, indispensable à une pleine vie chrétienne (et à un minimum de vie chrétienne); quand on est aux actes de la liturgie, il ne faut pas chercher la solitude, le calme, l'aise, mais le plus possible l'assemblée, la vie d'assemblée.



Ensemble, dans la liturgie, les fidèles doivent s'instruire, prier, offrir.

S'instruire, collectivement, comme des disciples autour d'un maître. S'instruire, collectivement, en tant que membres d'une assemblée hiérarchique, comptant sur la valeur du magistère de l'Église, sur la sagesse de sa pédagogie, sur l'assistance divine qui doit lui être assurée — c'est bien évident — dans l'exercice du culte. S'instruire avec docilité et intelligence, avec la conviction que la leçon à prendre à tel jour est précisément celle que l'Église porte au programme de la journée. Ne soyons pas des indociles : ce qui importe en l'espèce, ce n'est pas que moi j'aie de belles lumières et de douces consolations — au surplus, elles ne me manqueront pas — mais c'est que tous, dans l'assemblée, nous ayons, avec un seul cœur, les mêmes pensées, les mêmes directions et par suite — ceci est important — les mêmes manières de poser et de résoudre les problèmes religieux et tous ceux qui s'y rattachent.

Prier. C'est encore agir, et agir ensemble. Bien entendu, cette prière comporte une expression vocale et des actes intérieurs correspondants. Sans doute il est impossible que chaque mot éveille dans chaque âme des idées et des sentiments

identiques. Mais il est nécessaire qu'au dehors tous se mettent d'accord dans l'expression de la prière, et que, s'y laissant aller, ils réalisent une prière intérieure collective, qui dans sa diversité sera vraiment une. On a justement comparé la prière commune de l'assemblée à une harmonie, à un chant qui, comme le dit saint Ignace d'Antioche, est le Christ. L'unité de la prière, l'activité de prière liturgique, résultera de la conviction qu'on s'est assemblé pour prier ensemble et que « nous ne devons pas jeter de tous côtés, disperser au vent nos prières, mais nous tenir groupés, unis autour de celui qui préside ». Cette unité se réalisera par l'application de tous à ce qui se dit, à ce qui se chante; car ce qu'on nous dit, ce qu'on nous chante, c'est pour que nous l'écoutions, que nous nous en pénétrions; on n'imagine pas que ce soit pour nous distraire ou pour faire du bruit seulement. Unité encore par le chant en commun ou par la récitation collective des textes liturgiques. Nous laissant ainsi guider par la liturgie, nous serons un seul cœur et une seule âme; et ce sera déjà là un résultat important, sans compter d'autres effets bien-faisants, que nous signalerons plus loin.

Offrir. L'acte suprême et essentiel du culte liturgique, c'est l'oblation du sacrifice. Sur ce point capital nous reviendrons. Mais rappelons, au seul point de vue qui nous occupe à présent, que la messe, le sacrifice, est un acte, quelque

chose qui se fait, que fait l'Église, donc que nous faisons. Dans l'oblation de l'Eucharistie, il y a la part du prêtre, il y a la part des ministres (et encore n'agissent-ils pas que pour leur propre compte) et il y a la part des fidèles. Cette participation des fidèles se manifeste par des déclarations verbales qui marquent leur intervention dans l'action; par des gestes et des actes qu'ils accomplissent. Ces paroles et ces gestes sont la manifestation d'une activité intérieure indispensable. En cet ensemble d'activités du corps et de l'âme se réalise la participation dite « active ». En un mot, nous ne regardons pas offrir le sacrifice, nous l'offrons tous ensemble : cela, c'est agir.

En corrélation avec offrir, *recevoir*. Par exemple, recevoir la communion eucharistique, ce n'est pas se tenir dans une attitude purement passive; notre communion est un acte qui fait partie de l'acte de sacrifice. (Il faudrait expliquer, préciser; mais ce n'est pas le moment, et nous espérons qu'on comprendra). On pourrait en dire autant de tous les sacrements et des sacramentaux, qu'on reçoit, mais activement, si l'on peut joindre les deux mots. Même en considérant que dans ces réceptions l'essentiel est action de Dieu sur nous, il y a toujours dans le rite sacré une part de l'Église et en règle générale, pour la pleine efficacité, l'exigence en nous de dispositions réceptives qui supposent une activité. Ces dispositions croissent en excellence dans la mesure

où elles correspondent aux intentions du Christ et de l'Église, lesquelles nous sont indiquées par la liturgie. Nous voudrions aller plus loin et montrer comment tous les sacrements nous font vivre dans l'Église; mais il faudrait écrire tout un traité, et peut-être la pratique loyale et droite de la liturgie suffira-t-elle à faire comprendre aux fidèles que les sacrements ne gagnent pas à être pratiqués dans un esprit individualiste.

III. — DES TEXTES

Il n'est pas de liturgie muette, silencieuse. La vie s'y manifeste par la parole, la vie publique par la parole d'ensemble. La liturgie comporte des textes officiels, qu'il faut comprendre.

Comprendre : ce terme dénote une certaine activité intellectuelle. Cette activité suppose des dispositions d'ordre moral et qu'au moins on accepte comme un fait l'emploi et le rôle des textes dans la liturgie. Cette activité consiste encore en un effort positif pour s'assimiler le sens et la leçon de ces textes. Elle doit aboutir à la décision pratique de tirer profit de ces textes, et dans l'acte même de la liturgie et dans la direction de notre vie chrétienne. On voit que ce mot « comprendre » est de vaste portée.

Trop vaste, dira-t-on; et on ajoutera peut-être que ce travail d'intelligence — qui est évidemment une condition de l'assimilation pratique des textes — n'est pas possible à tous. A cette question préalable, il convient de répondre par quelques distinctions, mais aussi par une affirmation nette.



Sans considérer encore tout ce qui donne à ces textes liturgiques une importance souveraine, nous devons au moins reconnaître qu'ils se présentent comme *la prière de l'Église*, ou comme la formule officielle de la prière de l'Église. C'est donc là que l'Église nous montre comment elle entend la prière et comment nous devons prier. En fait de prière publique dans l'assemblée, il ne peut y avoir mieux ni autre chose que la prière officiellement formulée par l'Église et par elle imposée pour les fonctions liturgiques. Il faut aussi reconnaître que le fidèle, hors de l'assemblée, a tout à gagner à s'inspirer — largement, si l'on veut, mais en en gardant le sens — de la prière officielle.

Il n'est pas question de contraindre qui que ce soit (hormis les ministres sacrés, à qui c'est imposé) à l'usage de ces formules; ni encore moins de tenir en suspicion les autres modes de prière vocale que l'Église déclare approuver; ni d'empêcher jamais la prière personnelle de s'épancher librement. D'autre part il y a des tempéraments qui peut-être ne s'accommoderaient pas de la seule prière liturgique : il y a des esprits dont l'éducation, sur ce point, ne saurait se refaire; il y a enfin, très assurément, mainte et mainte circonstance où la liturgie peut n'offrir

pas, au moins à première vue ou d'une manière immédiatement pratique, la formule de prière qui paraît la mieux appropriée. Mais il reste toujours que la « *loi de prière* » que donne la liturgie est, d'une part, la seule norme valable de notre activité de prière au cours des assemblées et des rites liturgiques; d'autre part, en raison même de ce qu'elle exprime l'activité priante de l'Église, une règle sur laquelle on a tout intérêt à se modeler constamment.

Distinguons encore. Il y a la part des privilégiés, ceux que leur vocation et leur état, ou d'heureuses circonstances, ou une bonne volonté plus ardente ont mis à même de vivre quotidiennement, couramment, de ces textes liturgiques et de n'en négliger aucun; ceux qui ont pu les étudier avec une bonne méthode, et les méditer à loisir, ceux qui pratiquent en grand la liturgie avec ses immenses et multiples richesses. A l'opposé, et en négligeant les degrés intermédiaires, il y a *le simple bon chrétien*, ou celui qui veut l'être, soit le fidèle pieux qui se fait un devoir d'assister chaque jour à la messe, soit le bon paroissien, assidu à la grand messe et aux offices solennels, soit même le chrétien qui se trouve réduit, pour toute liturgie, à la messe basse des dimanches et des fêtes. Or c'est à ces simples, en les supposant de volonté droite, que s'adresse l'apostolat liturgique. C'est à eux que nous disons : comprenez les textes que l'Église emploie dans ces réunions

du culte auxquelles vous assistez. Plus pratiquement, limitons, si l'on veut, notre champ d'action aux fidèles de la grand messe. Il sera facile de l'étendre, dans la mesure voulue, aux autres, plus fervents ou moins heureux, et de leur appliquer, avec discrétion, mais sans crainte de les égarer, ce principe que les textes du missel d'abord, l'Ordinaire de la messe et le Propre des dimanches et des fêtes, puis les textes au moins des offices courants, peuvent et doivent être compris de tous, être utilisés par tous, profiter à la vie chrétienne de tous.

De tous? Est-ce bien certain? Oui; mais *progressivement*, et à des conditions que nous exposerons dans la suite de ces pages. Considérons en effet la nature et le caractère de ces textes, comment l'Église les adapte à des fins d'éducation, et comment on peut aider les fidèles à en tirer tout le profit voulu.



Dans le culte public, la parole intervient comme un élément nécessaire. Le culte public, nous l'avons dit, est signe. Le signe n'est parfait, clair, vraiment humain, que par la parole. La parole précise le geste et en donne le sens. Soit que le geste ait besoin d'être ainsi déterminé pour avoir sa signification : ainsi le geste du prêtre

qui prend en main le pain et le calice. Soit que ces gestes, assez expressifs en eux-mêmes, gagnent à être expliqués : ainsi la distribution de l'Eucharistie aux fidèles. Soit enfin que des gestes et des paroles s'associent par suite d'habitudes : ce dernier cas, assez fréquent dans le détail des cérémonies secondaires, est moins intéressant. Mais dès lors que nous nous trouvons en présence de textes qui opèrent comme signes, ou qui déclarent le sens d'un acte et en expliquent les effets, nous devons les considérer comme appelant toute notre attention.

C'est là en effet, principalement, et parfois là seulement, que l'Église nous dit et nous enseigne, de la manière la plus authentique et la plus directe qui se puisse trouver, ce qu'est son culte, ce qu'est sa religion, ce qu'elle est elle-même, ce qu'elle attend de nous, ce qu'est à notre endroit son idéal. Ainsi ce ne sont pas là seulement de belles prières — « les belles prières de l'Église » — ; c'est une déclaration officielle et manifeste *de la pensée et du cœur de l'Église* : déclaration faite beaucoup plus pour nous que pour Dieu (au moins, si l'on tient compte de la forme rédactionnelle; puis, si les prières tendent à Dieu, c'est pour nous mener à lui); déclaration enfin, qui a, en partie, mais certainement, pour but d'imposer à toute l'assemblée une unité profonde de pensée et de vouloir.

Si donc il s'agit d'exercer notre culte « en

esprit et en vérité »; de rendre à Dieu ce qu'il attend de nous, chrétiens assemblés; de recevoir de Dieu les grâces qui sont celles qu'il nous prépare : il apparaît manifestement que la première chose à faire est, pour être sages, de tenir grand compte des textes liturgiques; pour être dociles, de nous pénétrer de la leçon de ces textes; pour vivre en chrétiens, de prendre ces textes comme règle de nos mœurs.



Si l'on en vient à la pratique, *des difficultés* surgissent, qu'il est vain de nier, et telles qu'on est tenté d'en prendre prétexte pour se désintéresser de ces textes liturgiques et pour proposer aux fidèles autre chose. C'est pour cela, en grande partie, que le zèle pastoral a propagé des « méthodes », plus ou moins ingénieuses, plus ou moins fondées — nous ne discuterons pas si elles sont pratiques — pour entendre la messe, voire pour assister aux offices. Même le zèle liturgique, à notre époque, s'est égaré sur ce point, et parfois complètement fourvoyé. Nous disons qu'il est beaucoup plus normal, plus facile et plus fructueux, de s'en tenir bonnement aux intentions officielles de l'Église, et aux directions très nettes qui nous ont été données récemment encore par l'autorité suprême.

Deux difficultés. L'emploi de la langue latine et la teneur même des textes liturgiques.

* * *

On sait pour quelles raisons, jugées graves, l'Église maintient dans notre liturgie, en nos pays, *l'usage du latin*. La question est d'ordre disciplinaire : il n'est pas interdit de penser qu'un jour puisse venir où la règle actuellement en vigueur se trouverait modifiée; mais ce n'est pas à nous à la changer. Il n'apparaît pas qu'à notre époque une tolérance des langues vulgaires dans la liturgie doive emporter assez d'avantages pour compenser les immenses pertes que causerait l'abandon d'une longue tradition, tout à fait irremplaçable. A nous en tenir à ce qui est; étant donné le fait du latin et que la majorité des fidèles ignore cette langue, que faut-il faire? Premièrement — ne dites pas trop vite que c'est une sottise : attendez un peu — *apprendre* aux fidèles le latin de la liturgie. Nous nous expliquons. Nous disons : le latin de ce qu'ils ont à dire et à chanter (même quand ce latin est du grec ou de l'hébreu). Bien borné celui qui ne peut saisir — par lui-même ou à l'aide de quelque brève explication — le sens de ces textes liturgiques qui sont la part du peuple. Il n'est même pas saugrenu de penser que beaucoup de fidèles

peuvent arriver à saisir le sens de beaucoup d'autres textes courants.

D'ailleurs les éléments du latin liturgique usuel, populaire, peuvent faire l'objet de leçons données dans les écoles libres (en certains pays, c'est au programme des écoles de l'Etat) ou à l'occasion des catéchismes, de cercles d'études. On va se récrier : on a d'autres choses à faire, bien plus urgentes; on a des programmes surchargés et astreignants. Ce n'est que trop vrai et les plus zélés partisans de l'action liturgique savent par expérience quels obstacles peuvent s'opposer à la mise en œuvre d'un programme aussi simple que d'enseigner aux fidèles, petits et grands, le sens des mots qu'ils chantent. Mais ce n'est pas une raison pour se décourager, ni pour déclarer l'entreprise chimérique. Avec un peu de zèle et un peu d'esprit on aboutit à d'heureux résultats. Il n'est pas question d'enseigner la grammaire, ni d'organiser nécessairement des classes de latin; mais d'appliquer une méthode pratique et vivante. Or cela se fait; et c'est parce que nous l'avons fait et vu faire que nous disons que c'est possible et qu'il faut le faire.

Deuxièmement, et dans tous les cas, on a la ressource *des traductions*; il sera toujours loisible aux fidèles de suivre dans une traduction des textes qu'ils ont à écouter. Nos traductions de ces textes pourraient être améliorées en bien des

points, et dans leur rédaction et dans leur présentation. Supposées parfaites, elles ne rendront jamais toute la force du texte latin (et nous verrons bientôt comment on peut combler cette lacune); mais au moins elles en mettront l'essentiel et le sens général à la portée des fidèles, et ce sera toujours infiniment mieux que de leur donner « autre chose », quelque chose « qui n'est pas cela ».



Autant les textes liturgiques destinés « au peuple » sont aisés à comprendre, autant il est difficile aux fidèles même cultivés de saisir dès l'abord, dans le latin ou dans une traduction, le sens précis des pièces qui constituent, par exemple, le Propre des messes. Ils se trouvent là tout *dépaysés*, dans un monde d'idées et de sentiments qui n'est pas le leur. C'est un fait.

Nous disons qu'il faut que ce fait cesse d'être. Aux chrétiens de se façonner, de se laisser façonner, sur l'idéal de l'Église; non à l'Église d'abaisser son idéal au niveau de notre insuffisance funeste et qui peut être coupable. Si le culte doit avoir quelque résultat, c'est d'abord de nous élever, de nous hausser au surnaturel, de nous faire « réaliser nos privilèges chrétiens ». Un chrétien doit se sentir en accord profond avec ce que l'Église professe dans son culte officiel. Nous

admettons volontiers qu'il y a d'autres moyens possibles et effectivement opérants d'inculquer aux fidèles l'esprit de l'Église, encore que ces moyens puissent être compliqués. Le moyen court et normal, pour tous, de s'assurer une pleine et vraie participation à l'esprit de l'Église, au sens de l'Église, c'est de se pénétrer des textes liturgiques. Moyen normal, puisque la pratique de la liturgie est, dans une certaine mesure, un devoir. Moyen facile, on le verra bientôt.

Un bon nombre de ces textes liturgiques viennent *de la Bible*, soit par citation directe, soit sous forme de compositions plus librement arrangées, soit par manières d'allusions. Mais on ignore la Bible, et son contenu historique, et ses idées, et les formes de son langage. A parler franc, ce n'est pas que de l'ignorance, c'est de la répugnance et du dédain trop souvent. Les Évangiles trouvent grâce encore; mais sont-ils pris au sérieux? Or cela n'est pas seulement un obstacle à l'intelligence de la liturgie : c'est un mal, absolument. L'apostolat liturgique se révèle ici comme des plus opportuns. Pour faire comprendre la liturgie, il fera comprendre la Bible; en expliquant la liturgie, il expliquera la Bible, il la fera aimer, il la fera pratiquer. Prenons, par exemple, deux points qui offrent le plus de difficultés. D'une part, les allusions fréquentes à l'Ancien Testament, les figures bibliques; comme notre religion s'éclairerait si

l'on connaissait, à l'aide de la liturgie, le sens des promesses de Dieu à Abraham, les figures du sacerdoce du Christ, et l'appel de toute l'histoire d'Israël à la royauté universelle du Messie. D'autre part, les épîtres de saint Paul. Demander ou proposer aux fidèles la discussion de tous les termes embarrassants qu'on y relève serait sortir du but pratique que l'Église poursuit dans sa liturgie. Mais qu'un fidèle se pénètre des grandes idées que ramènent les lectures dominicales, idées d'ailleurs peu nombreuses, cohérentes, sur lesquelles on revient sans cesse et sur lesquelles roule la pratique de la vie chrétienne : comme il aurait l'esprit du Christ ! Notre malheur est que dans l'ensemble les chrétiens pratiquants demeurent ignorants, insouciants, devant le mystère du Christ, devant le fait capital. Comme jadis l'un de nos dirigeants l'avouait à son curé : « Le Seigneur a dit à mon Seigneur : assieds-toi à ma droite. — Qu'est-ce que vous voulez que cela me fasse ? » L'apostolat liturgique veut que « cela » soit pour tous la grande chose.

Les *oraisons* du missel, autant que les psaumes et les lectures bibliques, laissent généralement les fidèles froids et insouciants. Au point que les plus fervents ne craignent pas, après la communion, de garder leur livre fermé. Un bon nombre de ces oraisons — les trois oraisons de la messe — offrent en effet un vocabulaire théologique — dogmatique, moral et mystique —

que nos chrétiens n'entendent plus; des mots pour eux vides de sens, auxquels rien ne répond dans leur esprit, ou qu'ils sont exposés à prendre dans un sens erroné. Il y a sans doute quelques oraisons dont les données sont simples, claires et obviées; mais le plus souvent, à cause de cela même, elles déconcertent, tellement elles disent simplement de grandes choses. Ou autrefois, c'est la vigueur ramassée du style et la majestueuse tranquillité du ton qui effraie une piété d'éducation romantique. Le mal est plus profond encore : supposé qu'on ait saisi exactement ce que l'oraison veut dire, on ne voit pas, mais pas du tout, l'opportunité pratique de telles prières; on trouve cent autres choses qu'il faudrait dire à Dieu, mais pas celles-là. Qui donc a tort ? N'est-ce point un vrai malheur que nous soyons en si flagrante discordance avec la pensée de l'Église, et — comme le prouve cette inintelligence des prières officielles — si peu catholiques, si peu chrétiens ? Il est donc nécessaire de nous réformer sur ce point, bravement; d'admettre d'abord franchement que les textes liturgiques doivent être pour nous la règle de la prière publique et le principe de notre formation à l'esprit chrétien, puis de prendre les moyens pour goûter, comprendre et utiliser ces textes. C'est un but précis de l'apostolat liturgique.



Mais ces moyens pratiques ? Nous ne pouvons proposer des recettes qui dispenseraient d'effort. Il s'agit d'un travail *d'éducation*, lente, progressive, adaptée. Éducation qui peut se faire d'âme à âme, par action individuelle; mais qui doit être aussi collective, dans la vie de la paroisse, dans les œuvres de formation chrétienne.

On peut envisager que dans ces cadres il soit fait quelque place à des leçons de liturgie (au sens où nous prenons ce mot). Cela peut être excellent et réussir; il est même nécessaire qu'il y ait des prédications et des leçons sur cette matière. Le danger est que cette matière est alors présentée comme une spécialité, un point de détail, dans un cours accessoire et facultatif, pour amateurs. Alors, nous n'y sommes pas, mais pas du tout. Le culte n'est pas un accessoire de la religion : il est vital et central, il est source. S'il s'agit des textes, ce n'est pas dans un cours qu'on les expliquera. Il faut en faire, d'une certaine manière, *le fond de la doctrine* qu'on prêche, du catéchisme qu'on enseigne, de l'éducation qu'on donne. Il ne faut pas qu'il y ait, d'un côté, des formules qui servent exclusivement à la liturgie, et d'un autre côté, sans rapport avec les premières, des formules pour le reste de la piété, de la doctrine

et de la vie chrétienne. Il faut que, pratiquement, dans les prières liturgiques et dans tout l'ensemble du culte public, le fidèle retrouve aussitôt ce qu'on lui a enseigné dans la prédication, au catéchisme, dans la direction spirituelle; il faut que dans la formation religieuse qu'on donne aux enfants, aux fidèles, à la paroisse entière, on ait, non pour but unique, mais pour un des buts indispensables, de préparer les chrétiens à pratiquer utilement le culte, à vivre de l'esprit de l'Église, tel qu'il se manifeste dans les textes liturgiques. Bref, que tout ce qui concourt à la formation chrétienne, tenant compte du fait de la liturgie, s'y harmonise et s'y adapte. Union, compénétration, et pour tout dire, réalisme objectif.

Maintenant, quels procédés seront les plus profitables, ici ou là? Comment, dans le détail des circonstances diverses, aidera-t-on efficacement tel ou tel groupe de fidèles à se former à l'esprit de la liturgie? Il n'est pas possible de proposer ici des solutions. C'est une question que chacun doit étudier selon le milieu. Nous savons que cela demande de la réflexion, de l'étude, de la prudence, un sérieux travail. Ce serait déjà beaucoup si on avait pu comprendre qu'il faut incorporer l'enseignement que l'Église nous donne dans la liturgie à tout exposé de la doctrine.



Ainsi, par influence réciproque, l'éducation religieuse aboutira à supprimer une part des difficultés qu'on trouve à la pratique des textes liturgiques; cette pratique, plus docile et plus intelligente, des textes liturgiques favorisera une plus complète formation à l'esprit chrétien. D'ailleurs ces difficultés, que nous avons signalées et reconnues, sont notablement atténuées par la méthode propre de la liturgie, qui est, nous l'avons dit, éducation et vie. Nous ajouterons seulement ici deux remarques importantes.

Une grande partie de ces textes sont destinés à être chantés. *Le chant* a une force merveilleuse — c'est un fait — non seulement pour graver les textes dans la mémoire, mais aussi pour en faire pénétrer le sens dans l'âme. Le sens : sinon le contenu spécifiquement intelligible, l'idée en tant que proposée à l'intelligence, au moins et certainement ce que ces textes comportent de sentiment religieux profond, par où ils saisissent tout notre être, naturel et surnaturel. Et cela est d'inappréciable valeur. Nous reviendrons sur ce point.

Ce qu'il faut surtout noter dès maintenant, c'est que ces textes se représentent *périodiquement*. Les uns, chaque dimanche, chaque jour; les autres, chaque année avec le retour du cycle

liturgique. Ce retour des mêmes textes, aux mêmes moments, aux mêmes dates, en facilite grandement l'intelligence et l'efficacité pratique. Il n'est donc pas nécessaire que du premier coup les fidèles saisissent pleinement toute la portée des textes qui leur sont offerts; il suffit qu'à chaque fois ils en prennent quelque idée, qui s'éclairera mieux à la prochaine rencontre, ainsi que l'amitié s'accroît par un commerce prolongé et renouvelé. L'éducation liturgique, comme toute éducation, est progressive.

Surtout, ce qui est ici d'un grand secours, c'est que les enseignements, les directions, les pensées et les sentiments que nous inculquent, l'un après l'autre, ces textes ainsi disposés au cours de l'année, sont, redisons-le, d'une parfaite cohérence, d'une admirable unité; ils reviennent, en somme, à des choses *très simples*, très nettes, fondamentales, qui jamais n'embrouillent les âmes droites.

La droiture! En définitive, l'effort principal sera moins de saisir le sens de ce que l'Église nous enseigne dans la liturgie, que de mettre en pratique cet enseignement. La liturgie nous montre une voie, elle nous y introduit, elle nous y pousse, elle nous y porte. D'une part, elle nous établit sur un fond solide de principes. Tenir les principes, n'est-ce pas déjà beaucoup? Mais notre vie religieuse puise aussi dans la liturgie la force, car la liturgie est prière, elle est source

de grâce. Ce qu'elle nous propose à pratiquer, elle nous le fait demander et obtenir. Elle nous procure, en même temps que la lumière, la force. Elle est *source de vie*. Il restera encore à réaliser ses leçons, à mettre en œuvre la grâce qu'elle nous assure, dans le concret de nos situations personnelles et quotidiennes. Cela, c'est une autre chose, et qui ne peut être négligée. La liturgie n'est pas tout; loin de là. Mais encore une fois, puisque la liturgie, notamment dans ses textes, est source — première et indispensable, selon Pie X — du véritable esprit chrétien, pourquoi la négliger et comment ne pas lui faire une place — première aussi et indispensable? Pourquoi la reléguer au rang des accessoires? ou des choses inaccessibles? Il y a des difficultés; elles ne sont pas insurmontables; elles doivent plutôt nous convaincre qu'il y a là quelque chose de grand à quoi il faut nous livrer de toute notre âme.



Il est frappant de constater avec quelle insistance les Papes de notre époque reviennent sur la nécessité de *familiariser les fidèles avec les textes liturgiques*, surtout dans les œuvres d'éducation de l'enfance et de la jeunesse. Quand ils nous exhortent d'une manière si pressante à ramener le peuple à la participation liturgique, à le former

au chant liturgique, ils précisent bien qu'il ne s'agit pas de faire chanter n'importe quoi, n'importe comment, ni de faire réciter des textes accommodés plus ou moins bien à la liturgie; mais les textes mêmes, officiels, de la liturgie, en latin, avec l'authentique chant grégorien; et cela même aux enfants. De cela, ils font une obligation aux éducateurs, et c'est à cela qu'ils attachent l'espoir d'un renouveau de sens chrétien. On a grand tort de se mettre en peine pour trouver des « à peu près » et des méthodes — qu'on veut liturgiques — alors que l'enseignement pontifical est si formel. Ne craint-on pas qu'il y ait là un manque de confiance, de docilité? Ne craint-on pas qu'il arrive ce qui est toujours arrivé en pareil cas : le diminutif, l'expédient est pris pour idéal et pour règle. Franchement, apprendre aux enfants et aux fidèles à chanter un cantique au lieu du *Kyrie*, du *Gloria*, du *Credo*, n'est-ce pas travailler à rebours?

Heureusement, de plus en plus, les « œuvres » et tout ce qu'englobe *l'action catholique*, les groupements de jeunes, ce qui travaille et vit, tout cela sent que l'effort pour la restauration chrétienne a partie liée avec l'apostolat liturgique; qu'il n'y a pas opposition entre cette forme d'action et d'autres; que nous devons nous soutenir et nous épauler les uns les autres. Or il est remarquable que si les équipes d'action viennent à la liturgie, ce qui les intéresse d'abord,

les gagne et les conquiert, ce sont les textes, et le contact direct avec ces textes, où se révèle au mieux l'esprit de l'Église.

Non, l'étude et la pratique de la liturgie ne sont pas dilettantisme et à l'usage des curieux.

IV. — UN DÉCOR

Voici un des points les plus délicats à traiter, tant les malentendus et les erreurs, souvent graves, abondent, autant que les difficultés d'ordre pratique. Quand on considère dans la liturgie les actes qu'elle comporte, les textes qu'elle emploie, il suffit d'un peu de bon sens et de droite volonté pour reconnaître le fait et s'y adapter. Dès qu'on en vient à parler de tenue esthétique, d'exigences décoratives, d'un art sacré qui a ses lois, on ne s'entend plus. Beaucoup répugnent à l'idée de faire entrer *le beau dans la liturgie* comme un élément indispensable, et dans l'apostolat liturgique comme un objet important. D'autres, qui admettent la nécessité du beau, confondent l'art sacré avec les procédés de telle époque, le style de telle école, les produits de tel bazar. Pratiquement, chacun veut suivre son goût, ou témoigne d'une totale indifférence. Nous aurons beaucoup à faire. Assurons-nous d'abord d'une doctrine.

La liturgie n'est pas simple pompe décorative, spectacle d'art; le décor n'est pas toute la

liturgie. L'avons-nous assez dit? Le décor est un élément de la liturgie, non le principal, mais le moindre; un élément cependant et non un accessoire. Certes, si l'esthétique est en défaut, si on la viole, la liturgie n'en est pas pour cela anéantie, inexistante. Aussi l'apostolat liturgique n'a pas pour but suprême la perfection des rites matériels, la splendeur du dehors; encore moins le triomphe des principes que professe une école, archaïsante ou modernisante. Mais il faut professer que, dans la liturgie, tout le côté cérémoniel, décoratif, esthétique, sensible, tout emploi de formes belles, augmente *la signification* du culte en tant que dirigé vers Dieu, et se trouve en relation nécessaire avec la qualité du culte en tant que nôtre, avec notre formation à l'esprit liturgique et à l'esprit religieux en général, disons : au sens catholique.

Sur le premier point — l'honneur de Dieu — pas de difficultés; encore faut-il que le beau offert à Dieu soit exempt de toute impureté morale, que ce soit un beau pour Dieu et non pour le monde.

Tout le débat se concentre sur notre second point. Nous disons donc que les formes sensibles du culte ont une très grande influence sur la manière dont nous exerçons ce culte, parce qu'elles nous disposent à accomplir dans certaines conditions d'âme les actes du culte, à saisir en un certain sens les textes de la liturgie.

Ces formes sensibles influent donc sur l'excellence et sur l'efficacité du culte; et par voie de conséquence sur l'ensemble de notre vie de chrétiens. Nous disons encore que, la liturgie étant officielle, publique, chose sainte, ayant un esprit en rapport avec un but donné, tout ce qui dans la liturgie intervient comme art et décor doit être ordonné à ce but, harmonisé avec cet esprit, offrir une note de sainteté, concourir au bien de l'assemblée, enfin avoir été choisi, imposé, approuvé, au moins permis, par la même autorité qui a pouvoir sur les actes et sur les textes.

Nous n'insisterons pas ici sur le chant sacré; il est trop intimement lié, incorporé, aux textes liturgiques, trop spirituel, pour être rangé dans la catégorie du décor; nous en reparlerons. Reste donc à considérer, pour aller aussitôt au pratique, premièrement les détails de cérémonies prescrits par la rubrique; deuxièmement, ce que le Code du droit canonique appelle « les lois de l'art sacré ».



Les rubriques ont d'abord pour objet la distribution et l'emploi des textes liturgiques. Elles peuvent rappeler une nécessité, formuler une règle imposée d'ailleurs; parfois le choix et la désignation des textes perpétuent une très ancienne tradition

qu'il importe de garder, non seulement par respect du passé, mais parce que cette tradition nous transmet l'esprit authentique de l'Église; ou enfin le choix de formules que rien n'impose d'une manière urgente relève d'une décision qui aurait pu être autre sans dommage, mais qu'il faut encore observer pour le bien de l'unité, par docilité, pour assurer le caractère officiel du culte.

Il en est de même pour les rubriques qui règlent l'exécution des actes importants. Ces choses-là sont claires; inutile d'insister. Mais voici.

Les rubriques ajoutent à ces prescriptions fondamentales un très grand nombre de règles pour l'exécution pratique : comment il faut se comporter et se tenir en telle circonstance, comment il faut employer tel objet, prendre tel vêtement, disposer telle pièce du mobilier; comment doivent être faits certains objets. Cela relève du *cérémonial*, et c'est ici qu'il faut réfléchir un peu.

Il arrive que des prescriptions minutieuses sont imposées de telle sorte que de leur observation dépende la validité d'un acte, ou l'effet d'une prière : par exemple, dans toutes les bénédictions. Il arrive que des prescriptions, sans que leur négligence entraîne la nullité d'un acte, sont portées, comme on dit, *sub gravi*, et que leur omission ou leur exécution défectueuse entraîne un péché. Dans ces cas, où les détails font partie

de l'acte, les fidèles ont droit à ce que les rubriques soient ponctuellement observées; ils ont aussi *un intérêt évident* à connaître ces prescriptions, leur sens, leur portée, l'efficacité que l'Église y attache et en attend. La fermeté même des lois disciplinaires à ce sujet est un argument irréfutable et nous dispense d'insister ici davantage.

Il reste après cela ce détail immense de cérémonial pur, qui fait l'objet soit de prescriptions formelles, soit d'indications directives seulement, mais toujours officielles. C'est à ce sujet que se pose le problème du décoratif. Faut-il que les fidèles s'y intéressent? Ont-ils droit à voir ces règles observées, au moins le mieux possible? Y trouveront-ils un avantage spirituel notable? En quoi cela peut-il servir à leur formation chrétienne?

Faisons la part, si l'on veut, des rites, très accessoires, à notre point de vue ci-dessus précisé, qui règlent par le menu les gestes des ministres sacrés; laissons de côté les détails qui ne relèvent que de l'autorité des maîtres de cérémonies. Ce ne sont pas de petites choses, à dédaigner, ni à tourner en sujets de plaisanteries. Mais enfin, l'apostolat liturgique n'a pas à s'en préoccuper directement, comme de son objet propre. Cela concédé, il faut admettre et affirmer, d'une manière générale, que le cérémonial, — la partie décorative du culte — intéresse la vie liturgique, et par conséquent la vie chrétienne,

à tel point que si tout ce cadre de la liturgie n'est pas dans l'idée de la liturgie, si le décor contredit l'esprit, annule la leçon des textes, ne correspond pas à la signification profonde des actes, il y a, à cause de cela, une diminution, plus ou moins grave, de la pleine réalité liturgique; que si, au contraire, le cadre, le décor, tout ce qui s'adresse aux sens pour atteindre l'âme, est parfaitement adapté aux actes, aux textes, à l'esprit, aux données essentielles de la liturgie, alors, en raison de cela même, de cette unité, de cette perfection, la liturgie a sur nous — et sur Dieu — une action plus forte, plus profonde, plus durable, plus vraie; alors elle produit et réalise mieux tout ce que l'Église en attend. Faut-il ajouter — il y a des esprits si bizarres — que ce n'est pas le décor par lui-même, isolé, qui produit cet effet bienfaisant, pas plus qu'il ne constitue, encore une fois, la liturgie? Mais nous disons ceci.

Le culte, s'il veut être vrai et agir efficacement, doit être — parmi d'autres qualités — accommodé à la nature de l'homme et à la nature de l'Église. *A la nature de l'homme*; et il doit s'adresser aux sens, à tout notre être extérieur. Cela, le plus possible, ne laissant en nous rien qu'il ne saisisse, et puissamment, s'il se peut. Le cérémonial ne distrait pas, il recueille, parce qu'il concentre toutes nos facultés sur un seul objet, vers un seul but; fixant notre imagination qu'il remplit. *A la*

nature de l'Église : disons seulement que le culte doit être social, public, officiel, saint et sanctifiant; ce qu'il ne peut être, s'il laisse notre être extérieur à la fantaisie individuelle.

Voici, à notre point de vue, la donnée capitale. Cette action, à la fois humaine et surnaturelle de la liturgie sur nos sens, il faut de toute nécessité qu'elle s'exerce *de la manière voulue par l'Église* et en raison du but à atteindre. Nos façons de penser et de vouloir et d'agir sont nécessairement tributaires des impressions de nos sens. Ne nous arrêtons pas à l'hypothèse — hélas! elle n'est pas invraisemblable — où dans les assemblées du culte, les objets offerts à nos sens nous éloigneraient du divin, seraient en contradiction avec l'essence des actes liturgiques : en ce cas, il faudrait parler de distraction, de profanation, de sacrilège. Mais prenons l'hypothèse où ces objets offerts à nos sens, objets pieux, religieux, graves, si l'on veut, et qui font comme dit le monde, bonne impression, ne font pas, justement, et ne peuvent faire l'impression que l'Église attend, et qu'elle a prévue, elle, dans sa sagesse; bref si le culte étant ordonné vers un but défini, le décor que nous lui imposons signifie autre chose. Qu'attendre de cette contradiction?

Ce qui importe donc, c'est que l'efficacité de la liturgie — actes et textes, soit renforcée, aidée, assurée, par *une action convergente* des

cérémonies et du décor. Or l'Église doit bien savoir ce qu'elle fait, elle a le droit de choisir ce qu'elle reconnaît bon, de déterminer ce qui est juste, vrai, efficace. Le décor authentiquement liturgique est né de la liturgie même : on ne peut impunément y substituer un décor qui serait imaginé par la fantaisie individuelle, quand cette fantaisie serait toute pieuse et toute sainte.

Au surplus, l'Église attache à ses cérémonies officielles une valeur de sanctification, qu'elle seule peut y attacher; enlevez ces cérémonies et pour autant vous infirmez la puissance du culte. C'est pour nous sanctifier que l'Église authentique le symbolisme des objets liturgiques, et souvent les enrichit de ses bénédictions.



Le cérémonial, le décor, pour agir sûrement, doit être conforme aux *lois de l'art*. Paradoxe? Voyons.

Nous parlons en général. Il y aura toujours des personnes insensibles à la beauté ou à la laideur, encore qu'on puisse et qu'on doive les éduquer. Mais dans l'ensemble, les fidèles sont plus délicats qu'on ne pense. Il arrive aussi que certaines accoutumances font prendre pour beau ce qui ne l'est pas. Mais le beau n'est pas ce qu'on juge tel; nous devons former les fidèles à trouver

beau ce qui l'est vraiment. Seul le beau véritable est réellement bienfaisant. On va le comprendre.

Une première forme du beau, c'est *la décence*, la netteté, la propreté, le soigné, ce que les anciens appelaient *munditia*, la pureté. A ce degré élémentaire, le beau est requis gravement et indispensable. Requis, non seulement par les rubriques, mais par l'exigence même du culte. Si dans la signification extérieure apparaît le désordre, se manifeste la négligence, s'accuse la souillure, peut-on compter qu'au dedans il y aura un service fidèle et généreux du Seigneur?

Le beau est fait ensuite de *probité*; il exige le travail bien fait. Ce qui sent la fraude ne portera point l'âme à la sincérité. Sans doute, il ne faut pas pousser la recherche du vrai jusqu'à bannir tout ornement. On a raison de réclamer des partis francs, des matériaux traités selon leur nature; rien n'est plus propre à inculquer aux fidèles l'esprit de loyauté dans leurs rapports avec Dieu. Cette pure sincérité des formes sera d'ailleurs souvent nécessaire pour qu'un objet liturgique apparaisse avec sa vraie nature, réponde à sa destination et instruisse ainsi le fidèle au lieu de le tromper; exemple : un autel... Mais ce n'est pas du faux qu'un calice soit doré, qu'un marbre soit sculpté, qu'une muraille soit peinte.

On doit rechercher, dans l'architecture, dans l'ameublement, dans la décoration, ce qu'on appelle *l'excellence des formes*, une note d'art

véritable, même dans les objets les plus simples, à plus forte raison dans les objets qui ont plus d'importance, tiennent une plus grande place dans le culte ou sont plus sacrés, s'adressent plus directement à la piété des fidèles, comme les images saintes, peintes ou sculptées. Plus qu'en tout autre cas, l'art, dans la liturgie, doit évoquer l'idéal et, selon l'enseignement des conciles, porter à la contemplation. C'est là une doctrine officielle de l'Église : toutes les formes sensibles du culte sont destinées — et doivent donc avoir cet effet — à élever l'âme « à la contemplation des choses les plus sublimes ». Ces choses sublimes, c'est notre union en Dieu, notre incorporation au Christ et aussi l'exercice des vertus chrétiennes. L'art y atteint non par le terre-à-terre, mais par une grandeur qui saisit ce qu'il y a de plus noble en notre sensibilité. L'art doit avoir cette grandeur, tout en demeurant simple, clair, logique et loyal. Si l'ensemble de ces qualités manque au décor, la liturgie sera privée pour autant — pour autant seulement, mais privée — d'une de ses forces, d'une de ses ressources, et d'une partie des effets qu'elle devrait normalement assurer.

Les lois de l'art, appliquées à l'art liturgique, s'accordent avec les prescriptions des rubriques et des saints canons, pour exiger que les formes employées — si l'on veut qu'elles soient vraiment belles et qu'elles soient efficaces — pré-

sentent un caractère *sacré*. Non que telle forme donnée soit en elle-même sacrée. Le sacré, c'est l'adaptation à l'usage liturgique; adaptation intrinsèque; adaptation à l'idée générale de la liturgie, telle qu'elle a été précisée plus haut, et à la destination liturgique de tel objet en particulier. Sinon, un objet, même très beau, même religieux d'inspiration, n'est plus objet sacré, n'est pas liturgique, et manque de cette première note de beauté qui est la correspondance entre la chose et le but. Il y a alors difformité, disproportion, et cela est très grave. Il faut faire grande attention à ce point. On peut construire magnifiquement un édifice et le meubler de chefs-d'œuvre, sans que rien de cela soit dans le sens exact de la liturgie. Parfois la contradiction sera flagrante. En ce cas l'âme des fidèles risque d'être torturée, si elle remarque l'opposition du décor à l'idée de la liturgie, ou déformée, si elle se fie à cet art prétendu sacré.

V. — RÉSUMÉ ET PREMIÈRES CONCLUSIONS

L'action liturgique, « un genre d'apostolat qui autorise les meilleures espérances » (1), a pour fin de contribuer pour sa part à la restauration, à l'épanouissement, à l'affermissement *de l'esprit chrétien*, de l'esprit de l'Église, parmi les fidèles; elle peut aussi avoir une portée apologétique et attirer à l'Église et à la pratique du culte ceux qui s'en trouvent éloignés par des incompréhensions.

Le moyen principal, ou, si l'on veut, le premier des buts secondaires, c'est de faire comprendre la valeur *des actes* essentiels et constitutifs du culte, tel qu'il s'exerce sous l'autorité et la direction de l'Église; et en même temps de faire mieux

(1) Lettre de S. E. le cardinal Pacelli, secrétaire d'État de Sa Sainteté, à propos de notre ouvrage « L'Action liturgique ».

saisir toute l'importance pratique *des textes* qui, dans la liturgie, expliquent la pensée de l'Église.

A un degré moindre, mais comme une chose de conséquence, l'apostolat liturgique s'efforce d'assurer la parfaite exécution de toute *la partie cérémonielle* et décorative du culte, conformément aux prescriptions de l'Église, en vue d'une complète sainteté et d'une plus puissante efficacité de tous les actes liturgiques.

En tout cela, on recherchera d'abord *l'esprit authentique de l'Église*. On ne prendra pas pour loi du culte ce que l'on voit faire ici ou là, mais ce qui doit se faire; ni pour idéal ce qui résulte accidentellement d'une situation de fait, mais ce qui ressort d'une étude sérieuse de la liturgie.

L'apostolat liturgique a pour principe qu'à suivre l'Église avec une fidélité intelligente et généreuse, on marche dans *une voie sûre* et on doit aboutir à des résultats sérieux. Les difficultés sont un appel à l'effort et montrent l'importance de la cause. D'ailleurs tout n'est pas également proposé à tous.

L'action liturgique ne procède pas par la force; elle ne doit pas prendre pour arme la critique étroite et intempestive. Elle éclaire, elle persuade, elle encourage, elle aide *les bonnes volontés*. Si elle montre ce qu'il ne faut pas faire, c'est par manière de corollaire après avoir exposé d'abord la vraie pensée de l'Église. Elle peut

réclamer la disparition des abus manifestes, condamnés expressément par l'autorité ecclésiastique; mais elle sait qu'en général l'abus cessera de lui-même à mesure que sera restauré le sens liturgique.

De même, si des modifications peuvent être envisagées, souhaitées, dans quelques détails des lois liturgiques; si certaines de nos habitudes invétérées contrarient le plein rendement de la liturgie et méritent de disparaître, on comptera plus sur le développement spontané de l'esprit liturgique et sur la force des choses que sur un zèle réformateur qui risque toujours de paraître outrancier.

Faire connaître la liturgie, y montrer une source de vie chrétienne : voilà l'objectif. Dans le détail, on pourra organiser, à cette fin, des congrès, des journées, des conférences, des leçons, des cours : autant de moyens de poser la question, d'exciter l'attention, d'opérer des démonstrations parfois convaincantes, parfois désastreuses, d'effet toujours passager. On comptera beaucoup plus sur *une éducation* constamment poursuivie, non spécialisée, mêlée à toute la vie de la paroisse, de l'école, des œuvres, sans oublier la famille (1).

(1) On pourra trouver un exposé plus détaillé de cette méthode (qui ne pouvait ici qu'être signalée) dans *L'Action liturgique*, par P. Bayart, un vol. in-8°, de 248 pages. Chez Bloud et Gay, Paris, 1933.

En somme, faire en sorte que le culte ne soit plus dans la vie chrétienne un compartiment clos et obscur, mais une lumière rayonnante, un centre, une formation de l'esprit et du cœur au plein service de Dieu; une *réalité* d'union au Christ et à l'Église.

DEUXIÈME PARTIE

APPLICATIONS PRATIQUES

L'auteur des pages qui vont suivre demande à ceux qui les liront d'excuser les formules impératives, il faut, on doit... Elles ne s'adressent qu'à ceux qui, de tous côtés, demandent ce qu'il faut, ce qu'on doit faire. Nous savons bien que nous n'avons pas à légiférer; et de parti pris nous avons évité le plus possible ce qui pourrait être interprété comme une critique adressée à qui que ce soit.

D'autre part, sous le titre « CE QU'ON POURRAIT FAIRE », nous avons tenu à signaler un certain nombre d'idées ou d'initiatives, d'opportunités diverses, mais qui nous ont paru dignes d'être relevées, parce que nous les avons vu appliquer : donc des choses possibles et d'heureux résultats. Nous avons essayé de marquer les nuances nécessaires.

I. — LE SACRIFICE DE LA MESSE

CE QU'IL FAUT FAIRE. — On veillera à assurer le personnel requis pour le service de l'autel, enfants de chœur, clercs, chantres; à les former à l'exactitude du cérémonial, hors de toute fantaisie; à leur inspirer le sens et l'amour de la liturgie, au profit de leur propre piété, mais aussi à l'avantage de l'assemblée. Nos jeunes gens et nos hommes doivent savoir servir la messe et s'en faire un honneur; ou faire partie de la schola; à tout le moins donner l'exemple de la participation active. Ce point est capital, il serait désastreux de réserver à l'élément féminin l'usage du missel et la vie liturgique.

Il faut amener les fidèles, les familles, les groupes, à faire célébrer la messe à leurs intentions, à y assister alors, et à y communier. Amener aussi à la pratique de la messe quotidienne tous ceux qui le peuvent même en se gênant. Faire aimer la messe pour elle-même.

On insistera beaucoup sur l'avantage de la communion à la messe, et de la communion collective, fraternelle. Il y aura donc lieu dans

l'organisation de la vie pastorale, dans la combinaison des horaires des écoles catholiques, de considérer cet objectif et, dans toute la mesure du possible, de favoriser la pratique d'une pleine et parfaite participation à la messe, au moins à certains jours. Les jours marqués spécialement pour la communion sont les dimanches et jours de fêtes : il faut garder cette règle à tout prix.

Pour la messe solennelle, le chant collectif doit être la règle. Pour les messes basses, quand c'est possible, il conviendra de confier à l'assemblée les réponses et les pièces de l'Ordinaire qui se chantent à la grand messe; cette pratique vient d'être admise comme régulière par la Congrégation des Rites; pour le Propre, on laissera les fidèles le suivre, dans les grandes lignes; à moins qu'en certains cas il ne paraisse plus avantageux d'en lire à haute voix la traduction. Mais en principe pas d'autres textes que les textes officiels.

Même pour les enfants. Qu'on leur apprenne progressivement à pratiquer les textes liturgiques. C'est plus difficile que de leur donner des « messes d'enfants » toutes faites; mais c'est la seule méthode sérieuse et féconde, la seule qui paraisse d'accord avec les directions pontificales. Si on ne peut y arriver, si on doit recourir à des expédients, de grâce qu'on n'aille pas affirmer que c'est un idéal.

Dans l'enseignement de la doctrine chrétienne, il sera nécessaire, à chaque occasion, de montrer que « cela est dans le missel, à tel endroit » et de rattacher ainsi l'enseignement donné, qui risque de passer, à des textes qui se retrouveront dans la pratique. Cela donnera à la vie liturgique et notamment à la messe une actualité intéressante et une valeur éducative, tout à fait dans l'esprit de l'Église.

CE QU'ON POURRAIT FAIRE. — On pourrait organiser, pour certaines circonstances, avec beaucoup d'ordre et de dignité, l'offrande des hosties destinées à la communion des fidèles. Cet acte de participation, des plus classiques en liturgie, suffit souvent à faire comprendre aussitôt et en grande partie le sens et l'esprit de la messe. Mais prenons garde de confondre cette offrande des espèces avec l'oblation du Christ et d'exagérer le sens de l'offertoire : l'offrande est un geste préliminaire, l'oblation du sacrifice se fait par la consécration et se déclare dans la suite du canon : et c'est là le grand moment.

Les chants indiqués par la liturgie pour le défilé d'offrande, s'il a lieu, et pour le temps où on distribue la communion, sont les antiennes respectives appelées offertoire et communion. Il est excellent de les répéter autant qu'il le faut, avec les versets du psaume approprié — ou du psaume de l'introït — ou même d'un autre,

selon les cas. Si l'on peut alors avoir préparé le chant de ces antiennes par deux mots d'explication. l'effet eucharistique de ces chants liturgiques, réguliers, les seuls vraiment adaptés, s'avérera merveilleux.

Pour les « messes de communion », on devrait envisager le plus possible de vraies messes chantées. Cette pratique n'a pas encore disparu : il faut la garder et la restaurer. Il n'est pas normal que la messe basse soit réservée à ceux qui communient et la messe chantée à ceux qui ne communient pas. Sans doute, on se heurtera longtemps encore à des impossibilités matérielles, et plus encore à des préjugés; aussi ne faisons-nous ici que proposer une idée, qui d'ailleurs nous paraît d'importance, à l'attention des intéressés; qu'on veuille seulement l'examiner en elle-même, sans parti pris, en songeant non à ce qui est, mais à ce qui devrait être. D'ailleurs ce qui n'est peut-être pas possible d'une manière courante peut fort bien être pratiqué de temps en temps, pour que les fidèles aient au moins quelquefois l'occasion de célébrer grandement l'Eucharistie. Pie X, pour la clôture du Triduum eucharistique, prescrit la communion générale à la messe paroissiale.

Il est aussi tout indiqué de profiter des réunions d'œuvres, des fêtes eucharistiques, de la Croisade, pour inculquer à nos militants le sens de la messe.

II. — LES SACREMENTS ET SACRAMENTAUX

CE QU'IL FAUT FAIRE. — Pour le baptême. D'une part, il est nécessaire de revenir souvent sur ce sujet dans les prédications, les catéchismes. D'autre part, il importe de mettre en relief les rites extérieurs du baptême. Ainsi, dans l'administration du sacrement, on observera bien les démarches successives qui mènent de l'entrée de l'église à la fontaine. Dans les catéchismes, il faudra montrer — en faisant représenter la chose par les enfants, — les divers stades du catéchuménat et de la solennité de la nuit pascale, et la concordance de nos rites actuels avec cette discipline ancienne. Quand il y a lieu, les enfants des catéchismes assisteront au baptême; s'il y a des baptêmes d'adultes, ne pas les faire en secret par principe, mais y intéresser plutôt toute la paroisse. On entretiendra la dévotion aux fonts baptismaux, surtout à l'occasion de Pâques. On s'efforcera de marquer d'une manière sensible

le rapport de la confirmation avec le baptême et de ces deux sacrements avec l'Eucharistie.

Pour la pénitence, il sera bon d'insister sur les souvenirs de la pénitence publique, les Cendres, le Carême, les indulgences. La liturgie du carême et bien d'autres circonstances fourniront l'occasion d'inculquer la vertu de pénitence et d'en rappeler les manifestations classiques, la prière, le jeûne et l'aumône. Tout cela tournera au grand profit de la pratique de la confession. On montrera comment l'absolution restitue le pécheur à l'unité de l'Église et à la participation eucharistique.

Pour l'extrême-onction, on fera tout pour obtenir que les fidèles la demandent ou l'acceptent en cas de maladie qui expose au danger de mort, et dès le début de la maladie. On montrera, par le fait, que ce sacrement, ainsi reçu, peut procurer le retour à la santé : c'est le vœu même de l'Église, exprimé dans la liturgie des malades. On expliquera les rites et les prières de ce sacrement d'avance, à tous. Autant que possible, on administrera ce sacrement, ainsi que le Viatique, avec tout le respect et toute la solennité convenables.

Pour le mariage, si on a bien fait, patiemment, l'éducation des fidèles, ils auront compris que la solennité du mariage, la messe du mariage, ne peuvent être des cérémonies relevant de la vie mondaine, « du ressort des familles », mais

un acte liturgique qui doit s'accomplir dans le sens et suivant les règles de la liturgie. Il faudra en arriver à bannir du décor, de la musique, de la tenue et des toilettes, tout ce qui n'est pas strictement conforme à l'idée de l'Église. Rien n'est plus bienfaisant, à tous points de vue, que la messe de mariage, célébrée selon le pur cérémonial liturgique. Nous n'hésitons pas à ranger parmi les choses qu'il faut faire, à moins d'impossibilité manifeste, la célébration de la messe solennelle, avec le seul chant imposé ou permis par la liturgie, et avec l'observation de la rubrique qui marque la communion des époux à cette messe. Si cela peut paraître parfois une révolution, s'il faut y arriver lentement; s'il faut distinguer les cas et les circonstances, au moins ne faut-il jamais s'opposer — et sous quels prétextes! — au désir des fidèles qui demandent un mariage vraiment « comme il faut ».

Pour les funérailles, le cas est le même. Cependant il faut prévenir une confusion possible. Sous prétexte de funérailles simples et modestes — ce qui convient en effet — on a parfois tendance à demander une réduction exagérée du luminaire et des chants. La règle est que la messe des funérailles soit chantée, le mieux possible; les cierges ne sont pas du luxe, mais une marque de piété. Marque de piété encore, le concours d'une nombreuse assistance. S'il y a offrande, on fera comprendre que ce n'est pas précisément

ni directement une marque de sympathie pour la famille, mais un témoignage de participation au sacrifice offert pour le défunt. Il va sans dire qu'on fera en sorte que toutes les funérailles aient leur messe.

CE QU'ON POURRAIT FAIRE. — Pour le sacrement de l'Ordre, si l'occasion s'en présente, il serait très utile de mener les fidèles, les enfants, à quelque cérémonie d'ordination, après leur avoir bien expliqué ce qu'ils vont voir et en prenant soin qu'ils puissent voir d'assez près le détail des rites. On donnera un grand relief aux messes de prémices. Et de même à la visite pastorale de l'Évêque : toute la paroisse y sera convoquée.

Pour la cérémonie du renouvellement du baptême, à l'occasion de la « communion solennelle », on devra s'en tenir, s'il y a lieu, aux prescriptions de l'Ordinaire. Cependant on peut envisager des progrès possibles dans l'organisation et dans l'idée même de cette cérémonie. Il s'agit en somme, si on considère la très ancienne tradition liturgique, d'une démarche d'action de grâces pour le baptême, avec tout ce que cela comporte de leçons et de résolutions. Cette démarche donne lieu à une cérémonie spéciale dont la place, selon la tradition, est dans la soirée, à l'heure des vêpres. D'autre part, il faut y

intéresser toute la paroisse, et faire servir la cérémonie au profit de tous, aussi directement que possible.

A l'occasion des baptêmes, des premières communions, des ordinations, des mariages, des funérailles, on distribue des lettres de faire-part, des souvenirs. On devrait n'employer que des rédactions et des illustrations en rapport avec la liturgie : ce serait pour le plus grand bien de l'art et en même temps de l'esprit chrétien. Cependant une certaine discrétion s'impose : d'abord il faut que l'illustration soit vraiment artistique, et les textes heureusement choisis; puis, qu'on n'ait pas l'air de faire de la propagande — ou de la réclame — à tout propos. On cherchera ce qui pourra vraiment édifier le destinataire, éveiller en lui le désir de mieux connaître la liturgie. On s'attachera à ce qui appartient au fonds authentique de la liturgie, plutôt qu'à des détails d'ordre secondaire. Il est déjà possible de trouver de ces images, de ces cartes, de ces livrets-souvenirs; il reste à travailler encore en ce sens.

Pour le soin et la visite des malades, pour l'assistance des mourants, il faudrait revenir franchement aux indications du Rituel, soit que ce ministère soit accompli par le prêtre, soit que des assistants dévoués suppléent à l'absence du prêtre. Les fidèles, s'ils en étaient instruits, désireraient, au moment de la maladie et de la

mort, ce secours liturgique, ces prières de l'Église; ils en recevraient une efficace consolation. En tous cas, il faut associer les malades à la vie de l'Église et ne pas les laisser moralement isolés de la liturgie.

III. — L'OFFICE DIVIN

CE QU'IL FAUT FAIRE. — Pour les Vêpres du dimanche. Nous devons les maintenir, au besoin les restaurer, et nous dirions volontiers : à tout prix. C'est la part de service divin que doit payer la paroisse, quand la paroisse ne serait représentée que par le prêtre et quelques fidèles. Il n'est jamais inutile que la prière de l'Église monte vers Dieu de l'église paroissiale. Le petit nombre des participants ne doit pas décourager; il faut s'efforcer de grossir ce nombre. L'assemblée, le peuple, se forme d'abord de groupes choisis, schola, catéchismes, écoles, confréries; le reste s'y ajoutera peu à peu. Les fidèles viendront d'autant plus volontiers qu'on leur aura fait comprendre et aimer les vêpres. Mais un petit noyau fervent, intelligent, sera considéré souvent comme une assistance normale; aux jours de fête, on insistera pour que l'assemblée de la paroisse soit plus importante.

Les assistants devront, de toute nécessité, prendre part au chant. Ce n'est pas bien difficile.

Nous dirons ailleurs comment il faut s'y prendre.

Il n'est nullement nécessaire que les vêpres se célèbrent à deux ou trois heures après midi. Théoriquement, il faudrait choisir l'heure voisine du coucher du soleil. Pratiquement, il convient de prendre l'heure la plus favorable à l'assemblée paroissiale. Mais après tout, comme il faudra toujours qu'on se gêne pour venir aux vêpres, comptons plutôt sur les moyens qui vont à exciter la bonne volonté des fidèles : toujours nous revenons à la nécessité d'une éducation sérieuse, prolongée, progressive.

L'office de complies est encore en usage en certains lieux; ailleurs on essaie de le remettre en honneur. Le mieux serait de le célébrer à part des vêpres, vers le soir tombé, comme une compensation pour ceux qui n'ont pu assister aux vêpres, ou comme conclusion des réunions d'œuvres. Cet office a facilement du succès; mais observons aussitôt qu'on aurait tort de le mettre sur le même rang que les vêpres, et plus encore de supprimer les vêpres pour les remplacer par les complies.

A certains jours, comme durant la Semaine Sainte, un certain nombre de fidèles tiennent à se rendre à matines. Avec un peu d'organisation, on arrive à augmenter le nombre des assistants, à les préparer, à leur donner leur part dans le chant des psaumes. D'ailleurs il en est de même pour toutes les cérémonies liturgiques extraor-

dinaires qui se rattachent à l'office ou à la messe. Au lieu de tout lâcher, ou de faire vaille que vaille ce qu'on ne peut abandonner, on doit y intéresser, un peu à la fois, des groupes choisis, qui pourront entraîner les hésitants.

Quand on organise des journées liturgiques, ou même des congrès eucharistiques, il faut toujours faire place à des offices — des vêpres —, bien préparés et exécutés avec splendeur par toute l'assistance.

CE QU'ON POURRAIT FAIRE. — Le moyen le plus certain d'arriver à une restauration de l'office, ce serait que le clergé donnât l'exemple. Irons-nous jusqu'à rappeler l'ancienne règle qui imposait au prêtre de la paroisse de chanter chaque jour avec son clerc l'office divin? Et l'ancien usage des églises de nos villes, où le clergé chantait l'office quotidien? Au moins doit-on garder cet esprit, tenir une telle pratique pour souhaitable, et la réaliser en partie à chaque occasion.

Il y avait, il y a peut-être encore, des confréries de laïques qui se chargeaient d'une partie au moins de l'office, dimanches et fêtes. Est-il impossible de s'inspirer, en certaines circonstances, de cet usage?

Nous avons, en beaucoup de nos paroisses de ville, des groupes de personnes dévouées — hommes et femmes — qui peuvent trouver du

temps; ces personnes composent l'assistance de longs saluts, parfois chaque soir. N'avons-nous pas là des éléments pour des vêpres quotidiennes? On pourrait certainement, en bien des cas, avec un groupe de ces fidèles, restaurer en partie la pratique de l'office paroissial sur semaine : alors la pratique des vêpres dominicales serait assurée!

Bref, et ici tout à fait dans le concret, chaque fois qu'il est possible de chanter les vêpres, ou tel autre office à l'occasion, même s'il faut écarter pour une fois quelque exercice non liturgique, n'hésitons jamais. Et quand un office se célèbre, que ce soit le plus solennellement possible. Convoquons-y, non des foules, mais les élites que nous aurons préparées.

Autre remarque très pratique : si les vêpres s'imposent au programme des congrès liturgiques et eucharistiques, elles devraient aussi avoir leur place officielle dans les congrès et journées de toutes nos œuvres, non seulement le dimanche, mais même en d'autres occasions. Il ne faut pas que nos œuvres soient essentiellement destructrices de la liturgie. Si dans tel canton — je cite un fait — la Jeunesse Catholique sait marquer son assemblée annuelle par la grand messe et les vêpres solennelles — que chantent ces jeunes gens par centaines — est-ce que cela ne vaut pas mieux qu'une messe basse ou qu'un salut?

« Tant que nous n'aurons pas appris à nos

enfants à chanter la grand messe et les vêpres, nos écoles libres n'auront pas rendu ce qu'elles doivent ». Ainsi parlait, il y a vingt ans, un religieux, spécialiste de l'enseignement primaire catholique. Nous retiendrons que c'est dès l'enfance qu'il faut former les âmes au goût de l'office. On discernera vite parmi les enfants ceux qui sont le plus attirés les uns par les cérémonies, les autres par le chant, d'autres, plus nombreux qu'on ne pense, par les textes liturgiques. Rien que pour quelques enfants qui aimeraient les vêpres, il faudrait les célébrer avec eux en toute beauté et toute ferveur. Mais nous pouvons apprendre les vêpres à l'ensemble des enfants; quelques-uns d'entre eux persévéreront; d'année en année se recrutera la confrérie de l'office divin.

Le bréviaire n'est pas réservé aux ecclésiastiques. Parmi les chrétiens sérieux qui savent trouver du temps à consacrer à la prière, beaucoup déjà ont repris en tout ou en partie l'usage du bréviaire; d'autres pourraient adopter cette pratique, si on les aidait. Le bréviaire peut servir de livre de méditation ou de lecture pieuse; mais ce n'est pas dans ce sens que nous le recommandons ici. Nous envisageons toujours la récitation de l'office; cette récitation en groupe, si c'est possible; et quelque chose comme une restauration, à un certain degré, de la célébration paroissiale. Est-ce chimérique? Nous ne disons

pas qu'il faut faire cela, dès demain, dans toutes les paroisses; mais nous savons qu'en beaucoup d'endroits ce serait possible, de diverses manières et en diverses mesures; que des prêtres et des fidèles y songent sérieusement; il faut les encourager.

IV. — LE CYCLE LITURGIQUE

CE QU'IL FAUT ENSEIGNER. — Mettons le missel, le missel authentique, dans les mains des fidèles, graduellement, avec discrétion, en commençant par le missel dominical; mais comme un livre essentiel, comme le vrai livre du chrétien.

Logiquement, on conclura qu'à la messe chantée on ne doit rien passer de ces textes du missel et qu'on doit s'efforcer de chanter avec toute l'ampleur voulue ce qui est marqué pour être ainsi exécuté.

Logiquement encore, on conclura qu'il faut rappeler ces textes dans les instructions qui se donnent en chaire. Il suffira souvent, mais il sera toujours nécessaire, de profiter de chaque occasion pour faire remarquer aux fidèles que les enseignements qu'on leur donne sur le dogme et sur la vie chrétienne se retrouvent à leur portée dans le missel, correspondent à ce qu'ils entendent, à ce qu'ils disent à la messe. Ainsi ils se pénétreront de l'esprit liturgique. Ce sera une grande force pour la prédication que cette unité de la prière et de la doctrine.

On utilisera pour la formation des fidèles à l'esprit catholique ces textes des messes dominicales; car ils ne cessent de proclamer, depuis toujours, ce qu'on appelle les devoirs de l'heure présente : l'attachement à l'Église, à son magistère, à sa hiérarchie; le zèle pour l'unité de tous les croyants; la volonté de travailler, en aidant les missionnaires, à l'extension de l'Église.

Dans les enseignements particuliers à chaque période du cycle, on cherchera avant tout et on trouvera sans peine des indications pratiques pour régler l'effort que chacun doit alors fournir et pour diriger la piété. Ainsi à chaque époque de l'année, pour mettre vraiment à profit les grâces offertes par la liturgie, on éveillera un état d'âme collectif, paroissial, qui sera celui de toute l'Église.

Tous ensemble!

CE QU'ON POURRAIT FAIRE. — Pour cela, la stricte observation des rubriques, l'adaptation du décor liturgique, seraient, si l'on voulait, d'un grand secours; on ne devrait pas hésiter à pousser très loin ce zèle des formes extérieures. Mais nous en reparlerons bientôt.

Dans l'explication des textes et des rites, il paraît nécessaire de donner une part importante à l'histoire et à la tradition, par où s'expliquent, mais non totalement, les origines et le sens de nos pratiques liturgiques, l'organisation du cycle

et l'idée de l'Église. Mais prenons garde que trop d'archéologie n'aboutisse à présenter la liturgie comme une chose d'autrefois. En cas de désaccord entre la piété moderne et les données de la liturgie, quand l'idée que les fidèles se font d'une fête n'est pas conforme à l'esprit de la fête, tel que le révèle la liturgie — et cela n'est pas rare — il faut hardiment et en toute sûreté conclure à la nécessité de restaurer la tradition, de revenir à l'esprit authentique. Pour cela point n'est besoin de déclamations et de critiques; il suffit de prendre au sérieux ce que dit la liturgie.

Il y a, dans le cycle, des grands jours, qui sont déshérités, abandonnés, méconnus. On met cela sur le compte des mœurs de notre époque, contre lesquelles il n'y aurait rien à faire; il faut accuser aussi notre inintelligence de la liturgie, et cela peut se corriger. Ainsi les Jours Saints et Pâques n'annoncent surtout que des vacances, des déplacements, des événements sportifs. On peut cependant arriver d'abord à retenir les meilleurs chrétiens, à rappeler à beaucoup d'autres que de légitimes délassements ne dispensent pas de mettre au premier plan la sanctification des fêtes, à obtenir peut-être par d'opportunes interventions que les festivités publiques ne coïncident pas avec l'heure des offices religieux. Bref, l'apostolat liturgique fera tout — éducation

et organisation — pour que les fêtes de l'Église gardent leur vrai caractère.

Non seulement un caractère religieux, mais le caractère exact que la liturgie leur imprime. Des usages très louables, comme celui de la Crèche à Noël, d'autres du même genre, perdraient leur haute valeur et leur sens traditionnel, si au lieu d'illustrer les grandes leçons de la liturgie, ils devenaient prétexte à distractions frivoles.

On a essayé un moyen qui s'est avéré excellent, quand il peut être employé avec la dignité et la perfection qu'il réclame : c'est le drame liturgique : interprétation scénique de données fournies par la liturgie; illustration animée des textes du missel; les ressources sont abondantes; très variées les manières dont on peut concevoir ces représentations, depuis la simple reproduction historique jusqu'aux évocations des plus hautes réalités mystiques. Il serait téméraire d'associer de tels drames à l'exercice même de la liturgie; mais hors de l'église, ils pourront être très utiles.

V. — LE DÉCOR

CE QU'IL FAUT FAIRE. — Signalons seulement quelques règles parmi d'autres, d'importance capitale au point de vue de l'apostolat liturgique à notre époque.

L'autel. En tous cas, la décence, la propreté, l'éclat d'un ordre parfait. Non seulement la propreté des linges et des objets; mais cette netteté qui frappe de loin le regard et qui se traduit par cette constatation que rien ne traîne, que rien n'est jeté n'importe comment. Pas d'encombrement, autour de l'autel, ni sur les marches : que l'autel apparaisse bien dégagé, souverainement respecté.

Sur l'autel même, aucun entassement d'objets inutiles, non requis, à plus forte raison, prohibés. Pas de candélabres en nombre superflus. La croix, des chandeliers prescrits, avec leurs cierges; aux jours de fêtes, quelques fleurs, très discrètement, *vascula cum flosculis*. Si l'on veut, des reliquaires, très discrets aussi, entre les chandeliers. On s'efforcera ainsi de mettre en évidence le caractère essentiel de l'autel, table pour le sacrifice et le repas eucharistique.

Le tabernacle, unique, au maître-autel, ou à l'autel du Saint-Sacrement, sera recouvert et entouré du conopée; on ne se résoudra pas facilement à user des tolérances parfois accordées sur ce point.

On aura les lampes prescrites, alimentées d'huile végétale et de préférence d'huile d'olives. On peut demander aux fidèles leur contribution pécuniaire; on peut consacrer au luminaire de l'autel les offrandes que les fidèles font si facilement pour brûler des cierges de tous côtés. Le nécessaire d'abord, l'Eucharistie avant tout.

Dans le sanctuaire et le chœur. Comme à l'autel, proportions gardées, l'ordre et la décence : que rien ne traîne. La sacristie est là pour remiser ce qui ne sert pas.

Le baptistère. Veiller à la netteté; à la beauté du décor, bien approprié. Ce lieu doit, par son aspect, éveiller la dévotion.

Le vestiaire sacré. En faire l'objet de soins minutieux.

Pour les vêtements sacrés nouveaux qu'on voudra acquérir ou faire confectionner, deux points appellent l'attention. La chasuble, si on ne peut l'avoir de grande forme, doit au moins, selon des instructions romaines, éviter les formes raides et étriquées; d'autre part l'ornementation qui lui convient n'est pas celle d'un panneau, d'une tenture, d'une bannière, mais celle d'un vêtement. L'aube « à dentelles », dont la légitimité

est fort contestable, sera avantageusement remplacée par une aube toute de toile, avec des broderies discrètes.

Le costume des enfants de chœur sera la soutane et la cotta.

Pour le reste de l'ornementation. On ne peut entrer ici dans les détails. Il faudra consulter les spécialistes autorisés et les commissions diocésaines d'art sacré.

En général, relire souvent les rubriques, le Cérémonial des Évêques, qui fait loi pour tout ce qui touche au décor de toutes les églises. Craindre le superflu; à s'en tenir à ce qui est prescrit et recommandé, on a encore bien assez de marge pour la liberté de l'art et le jeu du goût et on peut être assuré que rien ne manque pour la parfaite édification du peuple chrétien, que tout danger de sécheresse et de froideur est écarté, que le décor dira la vérité.

CE QU'ON POURRAIT FAIRE. — La tradition, le Cérémonial des Évêques, recommandent l'usage des tentures, et avec une certaine profusion. Il est vrai que cela cause des dépenses, demande du soin et du temps. Ces peines ne seront pas perdues. En général ces tentures doivent être « de la couleur de la fête ou du temps ». C'est là une décoration chaude, parlante, prenante. L'usage de l'antependium à l'autel mériterait d'être repris. Des tentures derrière l'autel ou

sur les côtés sont très indiquées. D'ailleurs le chœur, la nef, les ambons ou la chaire, le porche, aux jours de fête, reçoivent régulièrement ce genre de décoration. On essaiera.

Pour tout ce qui touche à l'entretien et à la décoration mobile de l'église, on peut faire appel au zèle des confréries — qui ont pour but, dit le Code, la splendeur du culte — ou à des personnes pieuses, ou encore à quelques familles; chacun ayant sa part.

On s'efforcera d'inculquer aux enfants de chœur et à tout le personnel des serviteurs de l'église, le sens du cérémonial. S'ils comprennent les raisons, matérielles et morales, de ce qu'ils ont à faire; s'ils savent raisonner et prévoir, leur service deviendra plus élégant, plus pieux, plus édifiant, moins routinier. On devrait les pénétrer de l'esprit des ordres mineurs, dont ils accomplissent les fonctions.

En certaines occasions, et en demeurant d'accord avec les rubriques et avec le Cérémonial des Évêques — beaucoup plus larges qu'on ne croirait — on pourrait très utilement, en vue de la clarté et de la vérité des rites, reprendre quelques usages anciens, qui d'ailleurs n'ont jamais complètement disparu et que les rubriques continuent de supposer. Par exemple, l'emploi de l'ambon pour les lectures, l'épître, l'évangile, même pour le graduel et l'alleluia; la place de l'autel à l'entrée de la nef, vers les fidèles, sous

un ciborium. Non en manière de reconstitution archéologique, mais pour une plus parfaite exécution et une meilleure intelligence de la liturgie. Il n'est pas nécessaire que cela se fasse d'une manière habituelle; on choisira les circonstances opportunes.

VI. — LE CHANT

CE QU'IL FAUT FAIRE. — Sans examiner ici les devoirs qui s'imposent aux spécialistes, indiquons quelques objectifs pratiques.

D'abord cultiver largement le chant grégorien et lui donner toujours la première place, et non la place de parent pauvre. Y consacrer plus de soin et plus de temps qu'à la musique figurée. Lui donner le premier rang même aux jours de fête et dans les grandes solennités : c'est alors surtout qu'il doit être à l'honneur.

Amener le peuple — nous avons déjà dit qu'il se forme d'abord de quelques groupes choisis, qui doivent arriver à entraîner l'unanimité morale de l'assistance — à prendre sa part au chant, c'est-à-dire à tout ce qui est normalement dévolu à l'assemblée des fidèles : à la messe, le *Kyrie*; aux offices, les psaumes, etc. Pour y arriver, il ne suffit pas de dire aux fidèles qu'ils doivent chanter. Il faut les former, en commençant par tous les groupes et par toutes les bonnes volontés qu'on peut saisir.

Pour les parties du Propre, nous devons avoir partout une schola, qui travaille et s'exerce. La schola est l'âme de la paroisse. On ne doit jamais négliger ce Propre, sous prétexte qu'il est difficile ou trop long; on amènera les fidèles à comprendre que les choses doivent se faire dans l'ordre et comme il faut.

Les « voix de femmes » ne sont pas exclues; elles ont leur part, qui est importante, dans le chant collectif. Il n'est pas impossible qu'elles se chargent, en cas de nécessité, d'une partie du Propre. Mais pour la schola, il faut faire appel aux hommes et aux enfants : c'est la règle, et il est facile d'en voir les raisons et les avantages.

Les groupes qui chantent de la musique à plusieurs voix ont à s'assurer d'abord que les œuvres qu'ils veulent exécuter sont conformes aux lois de l'Église, autorisées et approuvées; et en rapport avec les capacités de chaque groupe.

Pour les cantiques en langue vulgaire, qu'il est permis de chanter, et quand il est permis de les chanter, il faut appliquer les lois générales relatives à la musique sacrée et veiller à ce qu'ils s'accordent, pour les paroles et le chant, avec l'esprit de la liturgie. Sinon, outre qu'on contreviendrait à des prescriptions formelles de l'Église, on agirait à rebours de la formation liturgique, détruisant d'une main ce qu'on édifie de l'autre.

En tout cela, il faut apporter une bonne volonté ferme et décidée, que l'on communiquera

aux fidèles; travailler avec intelligence et connaissance de cause, en s'aidant des conseils et de l'expérience de ceux qui ont autorité en la matière et qui sont chargés de ce soin par les supérieurs ecclésiastiques; surtout, avec une pleine confiance dans les directions de l'Église, en toute docilité.

CE QU'ON POURRAIT FAIRE. — Quel sera, pour les fidèles, le livre de chant idéal? Il suffit que les fidèles aient en mains quelques messes notées : il est bon qu'ils aient les notes, même s'ils ignorent la musique. Pour le choix de ces messes, on devrait s'entendre dans une région, un diocèse, dans l'ensemble du pays. On a proposé et réalisé des combinaisons de pièces prises à des messes diverses et groupées sous le titre de *Missa brevis*, ou autres. Ce serait à voir. Mais n'y a-t-il pas dans le *Kyriale*, des messes qui, telles quelles, peuvent être vraiment populaires?

Pour favoriser l'institution du chant collectif et du chant grégorien dans la paroisse, pour maintenir les résultats acquis et les développer, il y aura lieu de consacrer à ce sujet quelques prédications, quelques conférences, quelques leçons et exercices pratiques.

Par régions, plus ou moins étendues selon les circonstances, il sera bon d'organiser de temps en temps, régulièrement s'il se peut, des congrès, soit pour tous les fidèles de bonne volonté, soit pour les groupes et *scholae*, avec exécutions

modèles, concours et récompenses. Le but de ces assemblées sera d'assurer la technique, de favoriser l'unité, et surtout de promouvoir la diffusion du sens liturgique.

Comme nous l'avons dit déjà, et comme cela se fait heureusement en plusieurs endroits, certaines réunions d'œuvres peuvent être consacrées, en partie, et quand l'occasion s'en présente, à la préparation d'un office, d'une messe. De même, quand on organise quelque congrès eucharistique ou autre, qui comporte une messe solennelle, un office, une assemblée où le chant populaire a sa place normale, on peut obtenir des résultats très appréciables et souvent très bien-faisants, si on prend la précaution d'envoyer assez à l'avance à chacun des groupes convoqués la liste des chants qui seront exécutés, avec prière de les préparer. Il ne faut pas craindre alors de composer des programmes strictement conformes aux lois de l'Église : c'est l'occasion entre toutes d'élever le peuple fidèle et de le mettre sur le vrai chemin.

CONCLUSION

Si l'on veut bien confronter ces « applications pratiques » avec les « notions fondamentales », avec les prescriptions canoniques et rubricales, avec les documents officiels, avec le *Motu Proprio* de Pie X sur la Musique sacrée et la Constitution *Divini cultus sanctitatem* de S. S. Pie XI, — deux textes de portée considérable —, on conviendra, croyons-nous, que notre Programme d'apostolat liturgique ne peut être pris pour le manifeste d'un parti, d'une école; mais qu'il ne veut qu'aider à mieux comprendre, à agir utilement; qu'il ne fait que répondre à tant de questions que chacun se pose.

Tenons les principes, pénétrons-nous de l'esprit, considérons le but; puis avec fermeté et constance, avec sagesse et prudence, avec zèle et charité, mettons en œuvre les moyens, non les nôtres, mais ceux que l'Eglise, mère et maîtresse, emploie, recommande, impose. Nous osons redire qu'il y va « du véritable esprit chrétien. »

TABLE DES MATIÈRES

1^{re} PARTIE. — NOTIONS FONDAMENTALES

I. — Liturgie et apostolat liturgique.	5
II. — Des actes	20
III. — Des textes.	28
IV. — Un décor	47
V. — Résumé	58

2^e PARTIE. — APPLICATIONS PRATIQUES

I. — Le sacrifice de la Messe	64
II. — Les sacrements et sacramentaux	68
III. — L'office divin	74
IV. — Le cycle liturgique	80
V. — Le décor	84
VI. — Le chant	89
Conclusion	93